

ST - JUSTIN

Vendredi,
16 Juin 1939.

VOL. XVIII.
No. 33

Rédigé en
collaboration

L'Écho de Saint-Justin

W.-H. Gagné & Fils: Editeurs-Props. ♦ Journal Hebdomadaire

Abonnement:

Canada: \$1.00
E.-Unis: \$1.50

Rédaction et Admi-
nistration:
St-Justin,
Co. Maskinongé.

LES VACANCES

LE GRAND PROBLEME QU'ELLES FONT NAITRE POUR LES PARENTS — QUELQUES MOYENS EFFICACES POUR LE SOLUTIONNER

Dans quelques jours seulement de nouvelles vacances seront données, et à bon droit, à toutes la gent écolière. Après dix mois d'activités continues, après les derniers examens, après la distribution des prix, les écoles de nos campagnes, comme les couvents et les collèges des villes d'ailleurs, redeviendront maisons quasi désertes. On remettra leurs enfants aux parents qui reprendront pour deux longs mois toute leur responsabilité.

Après ces deux mois de vacances, les enfants retourneront aux écoles, aux couvents ou aux collèges. Ils retourneront grandis de corps, brunis de teint, mais combien de fois affaiblis de caractère! Dix mois de formation et de victoire aboutissent souvent à deux mois de déformation et de défaite.

Hélas! si enfin les parents, assez consciencieux pour la plupart du temps, il est vrai, mais trop oublieux très souvent de leurs devoirs, si les parents s'employaient résolument à l'accomplissement de la tâche difficile qui leur incombe, comme ils en éviteraient des désastres, comme ils en conserveraient des bonheurs, et des vrais, conquis péniblement par leurs chers enfants de dix, douze ou quatorze ans! Et en cela, ils n'auraient fait que leur devoir, mais un devoir noble, un devoir digne de leur procurer consolation et joie.

Ce n'est pas toujours aussi facile que cela, nous l'admettons, de régler le grand problème que viennent poser les vacances dans à peu près tous les foyers. Mais nous disons qu'avec de la méthode et de la prudence il y a moyen d'éviter à nos grands garçons et à nos filles de tout âge et de toute condition ce qui a fait le malheur de plusieurs de ceux et celles qui les ont précédés.

SURVEILLANCE

Et d'abord... surveillance!

Qui ne sait que le compagnonnage des vacances est peut-être la plus grande cause des scandales? la source d'habitudes vicieuses que des années d'efforts ne pourront pas souvent déraciner! Il faut que les parents le sachent. Il faut qu'ils se débarrassent de cette confiance béate à la vertu de leurs enfants de huit, de dix, de douze ou de quatorze ans. Les petites frimousses joyeuses et les petits yeux clairs et candides sont souvent trompeurs.

Sans doute ne convient-il pas de les garder en serre chaude? Mais il ne convient pas non plus de leur laisser la bride sur le cou. La surveillance donc s'impose.

En effet, combien de vies gâchées par des compagnonnages mauvais! Les brebis galeuses se glissent partout et corrompent vite tout le troupeau. Les baigns, les excursions en forêt, ou sur le lac, ou sur la route, les "parties" d'enfants, les réunions à la gare ou au bureau de poste ou ailleurs peuvent être des occasions dangereuses, dans lesquelles les petites âmes sans défiance, sans expérience, sans mise en garde suffisante deviendront vite des victimes.

REGLEMENT DE VIE

De plus, dirons-nous avec le Père Beaulieu, "la surveillance n'est pas tout, un règlement s'impose pendant les vacances dans les familles chrétiennes. Prière en famille. Lever à une heure déterminée. Messe si possible."

Tout cela crée autour de l'enfant une atmosphère de chrétienté, un climat surnaturel. Et ce climat est nécessaire à la bonne santé des âmes autant et plus que l'air de la rivière ou celui de la montagne à celle des corps.

Aux parents donc d'y voir. Les levers tardifs, c'est de la mollesse. La prière omise, c'est la privation des secours surnaturels si nécessaires.

Il n'y a pas à choisir entre l'atmosphère de chrétienté et l'atmosphère de paganisme. Si les parents se conduisent mal ou donnent l'impression que Dieu c'est celui qu'on oublie toujours, les enfants se conduiront comme s'il n'existait pas.

SACREMENTS

Et les sacrements, que ne feront-ils pas pour combattre les dangers multiples des vacances et même pour faire avancer dans la perfection ces âmes en culture auxquelles la nécessité d'observer un règlement scolaire a peut-être enlevé un peu de cette spontanéité qui forme et qui grandit réellement!

Dans une famille chrétienne, il est facile de rappeler chaque semaine le devoir de la confession et de la communion. Sans ces devoirs, sans Jésus, sans Marie, gare aux vacances!

Tous les éducateurs savent et ne savent, que trop, que les parents, très souvent malheureusement, par leur négligence, détruisent en quelques semaines les résultats qu'on avait réussi à obtenir après dix mois d'un travail acharné...!

Non, il ne faudrait pas que ces choses désagréables, tout autant que pernicieuses, se répètent cette année. Que les parents envisagent dès maintenant leur grand devoir et qu'ils sauvent leurs chers enfants du désastre. Petits voyages en famille. Petites promenades. Petits piques-niques. Prière. Autant de bons moyens positifs faciles à employer et bien de nature à faire des vacances qui s'en viennent les plus belles de toutes...!

BRUNO-GILLES RICARD.

LES FETES DU 24 ET 25 JUIN A LOUISEVILLE

Louiseville fêtera la Saint-Jean-Baptiste pour la première fois depuis 1919. — Fête au collège

La ville de Louiseville célébrera solennellement le 24 juin prochain la fête patronale des Canadiens-français. Des fêtes patriotiques et religieuses sous la présidence du maire Charles Heaton et le curé de la paroisse, M. le chanoine Donat Baril, se dérouleront à cette occasion.

Un programme spécial a été tracé pour la soirée du 24 juin ainsi que pour le 25, qui marquera le quarante-cinquième anniversaire de la fondation du collège Saint-Louis de Gonzague. Tous les anciens du collège seront convoqués pour la circonstance.

Un comité d'honneur a été formé en vue de ces fêtes. Il comprend le maire de la ville M. C. Heaton, le curé de la paroisse et le directeur de l'académie le frère Basile, MM. Raymond Arès, des Chevaliers de Colomb et Alexandre Béland, organisateurs de la partie historique du programme qui comprend les chars allégoriques de la Saint-Jean-Baptiste, le Dr Avelin Dalcourt a été nommé directeur artistique des fêtes locales.

Voici le programme de la soirée du 24 juin. A 7 heures et demie parade dans les rues de la ville. Départ du collège pour revenir au même endroit. Le conseil municipal, les Chevaliers de Colomb, la Chambre de Commerce, les Croisés, les fanfares de Louiseville et Yamachiche, le comité d'honneur des fêtes figurent dans le défilé. La parade passera par les rues Notre-Dame, Saint-Laurent, Saint-Aimé et Saint-Jacques. Au Collège, il y aura concert par les fanfares, discours de bienvenue par son honneur le maire, président des fêtes et aussi président de l'Amicale du collège. L'abbé Donat Baril, Mre Germain Caron, Raymond Arès, Albert Gaucher, prononceront aussi des allocutions. Un chœur à voix inégales sous

la direction du Dr A. Dalcourt fera entendre des chants patriotiques. Ensuite on procédera au feu de la Saint-Jean.

Le lendemain, grand'messe solennelle à 10 heures à l'église paroissiale pour les anciens élèves du collège. Après la messe, photographie des anciens à l'Alma Mater suivie d'un banquet servi dans les salles de l'Académie St-Louis de Gonzague.

A trois heures dimanche après-midi aura lieu la procession de la Saint-Jean-Baptiste à travers les rues de la ville. C'est la première fois à Louiseville depuis 1919 qu'on donne à cette fête patriotique toute la solennité à l'éclat qu'elle requiert.

COMITE CENTRAL DES FETES

M. le Chanoine D. Baril, président honoraire;
M. Charles Heaton Maire, président actif;
Revd Frère Basile, Secrétaire;
M. J.-A. Trépanier, Trésorier.

COMITE DE PUBLICITE

M. R. Desrosiers.

COMITE DU FEU DE LA ST-JEAN

MM. Raymond Arès et Alexandre Béland.

COMITE ARTISTIQUE

MM. Dr Avelin Dalcourt et Gaston Fleury.

Aux Anciens du Collège de Louiseville

Tous les anciens élèves du collège St-Louis de Gonzague, de Louiseville, sont priés de faire parvenir au secrétaire J.-A. Trépanier leur changement d'adresse, afin de faciliter la correspondance, en vue de la prochaine amicale, qui se tiendra, le 25 juin, à Louiseville.

Mot d'ordre de juin 1939.—

Consommons le miel, et sucre d'érable de chez nous

Le sucre est un aliment de base, absolument nécessaire à la santé. Comme nous n'avons pas encore pu, malheureusement, développer sur une grande échelle l'industrie de la betterave à sucre, nous devons donc nous satisfaire du sucre de canne qui est importé des Antilles et des Etats-Unis. Nous oublions trop souvent, toutefois, que nous avons à notre portée des produits d'une grande valeur nutritive et qui nous viennent de nos agriculteurs du Québec: le miel, le sucre et le sirop d'érable.

Le Québec est le principal producteur de sirop d'érable au pays. En 1936, nous avons produit huit millions et demi de livres de sucre d'érable et un million et un tiers de gallons de sirop d'érable, alors que

notre principal concurrent, l'Ontario, ne produisait respectivement qu'un demi-million de livres de sucre et un peu plus de six cent mille gallons de sirop. Il est inadmissible que nous exportions une très forte proportion de ces produits quand nous devons importer le sucre de canne.

Le miel de Québec est, suivant les experts, le meilleur miel et commandé généralement, même sur les marchés européens, des prix légèrement plus élevés. Toutefois, nous ne produisons, en 1935, que quatre millions de livres, contre onze millions et trois quarts de livres pour l'Ontario et cinq millions de livres au Manitoba. Si la demande locale était plus grande, si surtout nous ex-

Louis Dulongpré

ARTISTE - PEINTRE

1754 — 1843

Louis Dulongpré était né à Saint-Denis, près de Paris, le 16 avril 1754. Dès sa jeunesse, il se fit marin. En 1780, il se mit aux ordres du Comte de Rochambeau et traversa l'Atlantique pour se rendre aux Etats-Unis. Il fit du service jusqu'à la fin de la guerre de l'indépendance de ce pays, en 1783.

Avant de repasser en France, Dulongpré visita le Canada. Il se rendit dans la Province de Québec, et se fixa à Montréal. Dans cette ville, il se fit musicien et peintre.

Dulongpré épousa, en 1787, Marguerite Campaux, une des jeunes beautés montréalaises de l'époque. C'est en 1789, que Louis Dulongpré loua une partie de sa maison pour y installer le Théâtre de Société. Les principaux partenaires de ce théâtre furent: Pierre-Amable de Bonne, Joseph Quesnel, Jean-François Perreault, François Rolland, Jacques Hersé, et Jean-Guillaume DeLisle. En plus du local, Dulongpré devait peindre trois décorations sur toile en plus du grand rideau. (1)

Après cette aventure de théâtre, Dulongpré se livra surtout à la peinture, en 1790. Il fut encouragé dans cette profession par un grand nombre de commandes. Comme il était très actif, il a fait des centaines de portraits et quantité de tableaux religieux.

Vers 1835, Dulongpré alla demeurer à Saint-Hyacinthe. C'est là que son épouse décéda le 19 juillet 1840 âgée de 73 ans. Après le décès de son épouse, le bon Dulongpré, ainsi qu'on l'avait surnommé, alla demeurer au manoir de Saint-Hyacinthe, dans la famille de Mme veuve Jean Dessaulles: née Rosalie Papineau. C'est dans cette demeure que Dulongpré décéda le 26 avril 1843, âgé de 89 ans.

Plusieurs portraits de Dulongpré se trouvent au Château de Ramezay, à Montréal. Il y a dans l'église de Berthierville, deux de ses tableaux: l'un est la Présentation de N.S. J.-C. au Temple de Jérusalem et l'autre l'Assomption de la B. V. Marie (2)

Le portrait de Dulongpré peint par William Von Moll Berczy, père, se trouve dans la galerie de portraits de l'Université Laval, de Québec.

VALDIC.

1. — Cf: Recherches historiques sur les spectacles à Montréal, de 1760 à 1790, par E.-Z. Massicotte, des Mémoires de la Société Royale du Canada, 3^e Série, 1930, Tome XXV, page 120.

2. — Histoire de Berthier, par l'abbé S.-A. Moreau, 1889, page 76.

ignons le miel du Québec, nul doute qu'il serait possible de doubler et même tripler le nombre de nos ruches.

Ces trois produits peuvent être une source de très importants profits pour nos cultivateurs. Il ne dépend donc que de nous de développer encore plus ces ressources, en consommant plus de miel et des produits de l'érable et en exigeant toujours que ces produits soient de chez nous.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNÉ & FILS

Editeurs-Propriétaires,

ST-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

Au Conseil Municipal

Séance spéciale du conseil municipal de la paroisse de St-Justin, tenue en la salle publique de la dite paroisse, mercredi, le 7 juin 1939 à 8 hres, p. m., tel qu'annoncé dans l'avis de convocation et où sont présents: M. le maire W.-H. Gagné et MM. les conseillers Denis Dauphinais, Victor Bellemare, Joseph Fleury, Cyprien Lefebvre et Honoré Clément, formant quorum.

Après la prière, lecture est donnée de l'avis de convocation de la présente séance. Règlement No 158 pour pourvoir à la réparation d'un pont situé dans le chemin de front de la concession de Trompe-Souris dans la ligne du lot No 21 du cadastre de St-Justin.

Attendu que le pont qui traverse le chemin de front de la concession de Trompe-Souris dans la ligne du lot No 23 et 29 du cadastre de St-Justin a été endommagé et que la sécurité du public passant à cet en-

droit est menacée, Attendu l'avis de motion du conseiller Victor Bellemare à la séance de conseil tenue le 15 mars 1939, continuation de la séance régulière du 1er mai, Il est en conséquence ordonné et statué par règlement du conseil comme suit:

Qu'un support soit apposé en dessous de l'extrémité Sud-Ouest du tuyau qui constitue ce pont au moyen d'une pièce de bois d'au moins 9 pouces de diamètre et d'au moins 15 pieds de longueur placée à angle droit à la longueur du cours d'eau.

Qu'une plantation soit faite pour solidifier le support ci-dessus au moyen de 4 morceaux de bois d'un diamètre d'au moins 8 pouces et d'au moins 12 pieds de long et enfoncés d'au moins 6 pieds dans le fond du cours d'eau.

Qu'à la sortie du tuyau 8 verges de pierres soient apposées aux fins de recevoir l'eau à la sortie du pont

et de prévoir au creusement du cours d'eau à cet endroit. Que la cavité causée par l'affaissement de la terre à cet endroit soit comblée au moyen d'un remblais de terre. La terre nécessaire au remplissage sera fournie par les contribuables assujettis à tels travaux à raison de deux verges de terre par chaque mille piastres d'évaluation, prise et apportée sur les lieux par tels contribuables.

Tous les travaux seront faits à la journée sous la surveillance et juridiction de l'inspecteur de la division de voirie du bas de la concession de Trompe-Souris, M. Donat Clément.

Le présent règlement entrera en force dans les délais de publication et seront aux charges de tous les propriétaires, locataires ou occupants des immeubles situés dans la concession du Grand Trompe-Souris et connus et désignés sous les Nos 20 inclusivement jusqu'à 69 aussi inclusivement et recouverts de tous les propriétaires, locataires ou occupants des dits immeubles tel qu'ils se trouvent portés au rôle d'évaluation en force en cette municipalité, le tout du cadastre de St-Justin.

Proposé par le conseiller Honoré Clément, appuyé par le conseiller Joseph Fleury que le règlement No 158 pour pourvoir à la réparation d'un pont situé dans le chemin de front de la concession de Trompe-Souris, dans la ligne du lot No 23 et 29 du cadastre de St-Justin soit adopté suivant sa forme et teneur.

Règlement No 159 pour pourvoir à l'emploi de tous les moyens nécessaires à l'observance du dimanche et des jours de fête.

Attendu l'obligation qu'a toute la population catholique qui habite cette municipalité d'observer le dimanche et les fêtes d'obligation selon les données des commandements de l'Eglise.

Attendu que des abus se sont glis-

TEL.: 32

HEURES DE BUREAU DE: 9 a.m. à 9 p.m.

Dr ROBERT TRUDEL

DENTISTE

RAYONS - X

38 ST-LAURENT

LOUISEVILLE, P. Q.

TEL.: 21

Dr ULYSSE LAFERRIERE

MEDECIN-CHIRURGIEN

EX-INTERNE DES HOPITAUX NOTRE-DAME HOTEL-DIEU, SAINTE-JEANNE-D'ARC ET SAINTE-JUSTINE.

SAINTE-BARTHELEMI, P. Q.

TEL.: 51

Dr WILLIE WALKER

CHIRURGIEN-DENTISTE

MACHINE A GAZ

115 Rue ST-LAURENT

LOUISEVILLE

TEL.: 44

B. P. 44

PAUL-N. VANASSE, B. A.

Avocat et Procureur

Etude: 75, Saint-Laurent,

Louiseville, Qué.

Collections faites rapidement, sur un plan spécial et efficace.

CET ÉMAIL D'EMPLOI ULTRA-FACILE

... donne un aspect de neuf!
... ne coûte pas plus cher!



POUR OBTENIR UN FINI QUI CONVIENT EXACTEMENT A CHAQUE FIN, VOYEZ VOTRE MARCHAND C-I-L DANS LA LISTE CI-DESSOUS

L'ÉTONNANTE simplicité d'application de l'émail "Cilux" vous émerveillera. Il s'étend facilement, sèche vite et ne laisse aucune marque de pinceau.

Avec le "Cilux" aux couleurs multiples et ravissantes, vous pouvez, en un rien de temps, donner aux vieux objets un aspect de neuf. L'émail "Cilux" transforme rapidement les vieux meubles et boiseries, et même les surfaces de métal. Plus économique, parce qu'il couvre plus de surface. Et il ne se vend pas plus cher!

La Canadian Industries Limited, fabricant du "Cilux", manufacture un assortiment complet de finis qui donneront une beauté durable à chacune de vos pièces. Voyez votre marchand C-I-L. Consultez-le pour tout problème de peinture.

CILUX

Email à séchage rapide



Louis Jourdain, | Gratien Lemyre,
LOUISEVILLE | MASKINONGE

sés par le passé de la part des contribuables de cette municipalité en ce sens que des commerçants ouvrent au public leurs établissements commerciaux.

Attendu qu'il est d'intérêt public tant au point de vue religieux qu'au point de vue civique que tels abus cessent.

Attendu que l'avis de motion du conseiller Victor Bellemare, à la séance du conseil tenue le 1er mai 1939.

Il est en conséquence ordonné et statué par règlement du conseil comme suit:

Qu'à compter de la mise en force du présent règlement les magasins, les boutiques et échoppes ou tous autres établissements commerciaux de toutes catégories dans lesquels il se fait un commerce local soient fermés et restent fermés tout le long du jour du dimanche et de chaque jour de fête d'obligation désignés comme tel par l'Eglise catholique Romaine ou l'Ordinaire du diocèse.

Toute contravention aux prescriptions du présent règlement seront passibles, sur conviction par voie sommaire devant un juge de paix, d'une amende de un dollar pour une première offense et de cinq dollars pour toute offense subséquente, recouvrable de tous contravenants par saisie et vente tel que prévu au code de procédure civile.

A défaut de paiement de l'amende ou des frais ou des deux, une sentence variant de un mois de prison et de trois mois au plus pourra être décernée contre tel contravenant.

L'exécution du présent règlement sera confié à un officier spécial que nommera le conseil par résolution.

Le présent règlement entrera en force dans les délais légaux de publication.

Proposé par le conseiller Honoré Clément appuyé par le conseiller Denis Dauphinais, Que le règlement no 159 pour pourvoir à l'emploi de tous les moyens nécessaires à l'ob-

servance du dimanche et des fêtes d'obligations soit adopté suivant sa forme et teneur.

Proposé par le conseiller Joseph Fleury appuyé par le conseiller Denis Dauphinais que le conseiller Victor Bellemare et le conseiller F.-X. Gagnon soient autorisés d'instituer des procédures judiciaires contre M. Joseph Masson et Albertine Cloutier en recouvrement de chacun d'eux d'une somme de \$21.37 étant leur part contributoire respective aux travaux du dit pont Masson-Cloutier.

Proposé par le conseiller Victor Bellemare appuyé par le conseiller Denis Dauphinais. Que demande soit faite à Local Construction Co. Ltd de vouloir bien coopérer avec les autorités municipales de cette paroisse en vue d'obtenir de tous les camionneurs à la solde de la compagnie et qui effectuent un transport de gravier dans les chemins publics de cette municipalité de vouloir bien observer strictement les règlements qui régissent la vitesse des véhicules. Le conseil regretterait vivement d'avoir à adopter des procédures extraordinaires pour contraindre les camionneurs à réduire la vitesse de leur voiture à un minimum trop incommode et pour eux et pour la compagnie.

La vitesse excessive qui est habituelle aux camionneurs soulève dans les chemins publics des poussières qui sont un danger constant pour les contribuables et un danger d'accident pour les véhicules.

Proposé par le conseiller F.-X. Gagnon appuyé par le conseiller Honoré Clément qu'avis public soit donné en la manière ordinaire à tous les propriétaires, possesseurs ou détenteurs de chiens, d'avoir à acquitter leur taxe pour l'année 1938-39, dans les huit jours du présent avis, à défaut de quoi des procédures judiciaires seront intentées contre les retardataires.

NOUVELLES LOCALES

L.U.C.C.

Lundi dernier eut lieu la réunion mensuelle des membres de notre nouvelle organisation agricole née du fusionnement de l'U.C.C. et du Cercle agricole. Monsieur le Curé, cette fois, était accompagné de M. l'agronome Martin Ferron et la réunion était sous la présidence de M. Joseph Masson.

Les élections des nouveaux officiers donnèrent le résultat suivant.

Président, M. Irénée Clément réélu;

Vice-Président, M. Joseph Bastien;

Sec-Trés. M. Hector Deshaies; Directeurs MM. Victor Bellemare, Adem Alarie, Arthur Carufel, Léonard Lafrenière et Albertino Lafrenière.

Les membres de notre nouvelle organisation jouiront donc des avantages des deux Cercles mais à condition qu'ils soient en règle. Les contributions non payées devraient l'être d'ici au 1er juillet, alors qu'une liste complète sera transmise au gardien des machines agricoles.

Que chacun s'intéresse à ses propres affaires, c'est la clef du succès.

LA ST-JEAN-BAPTISTE NE SERA PAS FETEE

A cause de la grande retraite paroissiale qui commencera le dimanche, 25 juin, on nous informe qu'aucun préparatif sera fait pour que la St-Jean-Baptiste soit fêtée comme par les années passées. La partie est remise à l'an prochain, où l'on se propose de la fêter d'une manière grandiose.

RECENT MARIAGE

Mercredi, le 14 juin, fut béni le mariage de M. Léonard Toupin, fils de M. et Mme Joseph Toupin à Mlle Aline Bastien, fille de M. et Mme Joseph Bastien. Les deux pères respectifs servaient de témoins aux nouveaux époux. M. le curé de la paroisse célébrait le mariage.

M. J.-A. VOULIGNY ET SA FILLE GERTRUDE ONT GAIN DE CAUSE

Nous sommes informés de source autorisée que M. J.-A. Vouigny et sa fille Gertrude viennent d'avoir gain de cause par l'entremise du juge Duranleau de Montréal, relativement aux actions intentées à la Cie d'Assurance, concernant le grave accident survenu à Mlle Gertrude Vouigny, en juin 1938.

Le juge a condamné la Cie d'Assurance à indemniser Mlle Vouigny d'une somme de \$4,150, pour blessures corporelles infligées lors de cet accident et à remettre à son père M. J.-A. Vou-

igny, la somme de \$1,417., devant couvrir les frais d'hôpitaux et de médecins qu'il lui a fallu débours.

Les demandeurs semblent satisfaits des résultats obtenus dans cette affaire et nous les prions d'accepter nos félicitations.

DECES

Nous sommes aux regrets d'annoncer la mort de M. Louis Masson, survenue lundi matin, aux suites d'une bien courte maladie, étant malade depuis dimanche. M. Masson était âgé de 76 ans. Ses funérailles eurent lieu jeudi matin, en l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nous prions la famille d'accepter nos sincères sympathies.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce pour le 24 juin, le mariage de Mlle Florence Philibert, fille de M. et Mme Ovilas Philibert, à M. Mastai Philibert, fils de M. Horace Philibert, de Ste-Elisabeth.

MAGASIN FERMES

A sa dernière séance, notre conseil municipal a adopté un règlement ordonnant la fermeture des magasins et autres établissements commerciaux, les dimanches et les jours de fête d'obligation. Pour plus de détails, voir le rapport de cette séance dans une autre colonne.

NOUVEAU CHAR

Notre chef de gare, M. Alfred Dugré, vient de faire l'achat d'un nouveau char "Chevrolet" de modèle 1939.

EXCURSION

A l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste, il y aura une excursion à Montréal et Québec, par le Canadien-National, avec départ de St-Justin le samedi, 24 juin.

EXPOSITION DE TRAVAUX MANUELS

Les 17-18-19 juin, aura lieu encore cette année, une exposition de travaux manuels, à l'Ecole No. 2, dirigée par Mlle Thérèse Alarie.

Les visiteurs seront les bienvenus et pourront se rendre compte du labeur qu'a déployé chaque élève durant l'année scolaire. BIENVENUE!!

MALADE

On nous informe que Mme Antonio Masson est assez gravement malade et sous les soins du médecin.

SINCERES REMERCIEMENTS

Permettez moi, chères amies, de remercier par la voix de

"L'Echo" toutes les personnes qui ont eu l'amabilité de me rendre visite avant mon départ. Je remercie sincèrement celles qui ont eu la générosité de me gratifier de si jolis souvenirs.

Je cite en particulier les membres du cercle des "Justiniennes" d'autrefois, qui sont venues avec leur charmant sourire habituel me faire leurs adieux et me présenter leurs vœux de bonheur, dans la nouvelle carrière que j'embrasse.

Je laisse un bonjour à toutes, sans exception les personnes que j'aurais aimé à visiter avant mon départ, mais que malheureusement je n'ai pu voir.

Soyez assurées qu'en plus du précieux souvenir que je vous conserve, je ne vous oublierai jamais dans mes prières.

Marcelle Dubeau, Québec.

VA ET VIENT

M. l'abbé Clément Clément, M. Clément Philibert ainsi que Mlles Floria, Jeannette et Fleur-Ange Philibert de l'Epiphanie ont visité leurs parents de St-Justin, mercredi, ainsi que les ateliers de l'Echo.

M. et Mme Chs-Ed. Villeneuve N.P. de Gentilly passeront la fin de semaine à St-Justin.

M. et Mme Clément Pâquet viennent de nous quitter pour aller occuper leur demeure de Dupuy, Abitibi.

M. et Mme Martial Picotte de Montréal rendaient visite à M. et Mme Agapit Cloutier, en fin de semaine.

M. Maurice LeBeau est de retour d'une quinzaine passée à Victoriaville.

M. F.-D. Baril de Québec chez son père, M. Pierre Baril, en fin de semaine.

M. et Mme Albert Baril de passage à Montréal, mercredi.

M. Omer Gagnon de Montréal était à St-Justin au cours de la semaine dernière.

M. et Mme J.-C. Baril de St-Titeville, accompagné de Mlle Noëlla Baril de Maskinongé, étaient de passage aux ateliers de l'Echo, mardi.

MM. Hormisdas Brissette et Adem Alarie ainsi que Mlle Lucie Alarie de passage à Lachine, dernièrement, pour assister aux funérailles de M. Damien Allard.

M. et Mme Antonio Paquin de Victoriaville passaient la fin de semaine à St-Justin.

Mlles Fernande et Jeanne d'Arc Alarie ainsi que MM. Sem et Adrien Lajoie à Montréal, par affaires, dernièrement.

M. et Mme Ange-Albert Alarie de Charlemagne de passage à St-Justin, au cours de la semaine.

M. Armand Alarie passe quelques jours à Charlemagne.

Etaient de passage chez M. Azarias Gagnon, dimanche: M. et Mme Denis Brissette, M. et Mme Rodolphe Lacharité ainsi que M. et Mme Vianny Brissette, tous de Lachine.

Mme Lazare Villeneuve passe la semaine à Montréal.

M. et Mme Albert Lefebvre de Shawinigan de passage à St-Justin, en fin de semaine.

M. et Mme Bernard Bourgeois de Berthierville passeront la journée de dimanche à St-Justin.

M. le notaire et Mme J.-A. Villeneuve ainsi que M. le notaire Robert Poirier des Trois-Rivières étaient en visite chez MM. Joseph Villeneuve et Pierre-Aimé Dugré, dernièrement.

Mlle Corinne Coulombe de l'Assomption séjourne actuellement pour une huitaine à St-Justin.

La révérende Sr Paul-Justin de l'Assomption était de passage à St-Justin, au cours de la semaine.

CANADIEN NATIONAL

Horaire des trains à St-Justin.

(Tous les jours.)
Pour Montréal 6.11 a.m.
Pour Rivière à Pierre 8.48 p.m.
(Dimanche excepté)
Pour Montréal 2.34 p.m.
Pour Québec 11.86 a.m.

A vendre à Louiseville

Belle propriété située sur la rue St-Laurent, en face de la Banque Canadienne Nationale. Bonnes conditions. S'adresser à:
Mme Antoine Gagnon
80, rue St-Laurent
Louiseville, Qué.
Tél.: 135

A VENDRE

Bois de construction de toutes dimensions brut ou préparé au meilleur prix du marché. S'adresser à Philibert Belleville Ste-Emélie de l'Energie, Co. Joliette, P.Q.

TEL: 225

Dr R. PAUL LESAGE

CHIRURGIEN-DENTISTE

82 ST-LAURENT, LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. Bureau: 52 Tél. Résidence: 87

Germain Caron, B.A., L.L.L.

AVOCAT & PROCUREUR

13, rue Saint-Laurent LOUISEVILLE, Qué.

TEL: 16

Dr P. E. LAMARRE

DENTISTE

BUREAU PERMANENT A MAB. KINONGE - A VOTRE SERVICE

9 hrs a. m. à 9 hrs p. m.

SATISFACTION GARANTIE

TEL: 16

SALON DE COIFFURE MODERNE

A VOTRE DISPOSITION

Mme P. E. LAMARRE

MABKINONGE, P. Q.

TOUS GENRES DE COIFFURES. SPECIALITES: Permanent Croquignole, etc.



L'IMPRÉVOYANT RESSEMBLE A CET ÉMONDEUR: gaspiller ses économies, c'est saper sa sécurité future. Aussi ce sera bientôt la chute sur... la bourse des autres. Et dire qu'avec quelques sous par jour, il pourrait avoir une rente: un salaire perpétuel. Nous en avons 24 sortes. Faites-vous expliquer la vôtre. Payable dans un mois, si vous le voulez.

* CAISSE *
NATIONALE D'ECONOMIE

55 ouest, rue S.-Jacques
Montréal — Harbour 3291

Arthur Pâquet

TRANSPORT GENERAL PAR CAMION
Service Rapide
St-Justin, P. Q.

LIONEL BRISSETTE

Transport-Général par camion.
Prix modérés.
SAINT-JUSTIN, P. Q.

CANADIEN NATIONAL

Excursions

ALLER ET RETOUR DE SAINT-JUSTIN A

MONTREAL \$1.50

QUEBEC \$2.70

SAMEDI 24 JUIN, par tous les trains.
DIM. 25 JUIN, par les trains du matin (là où ils circulent)
RETOUR jusqu'au LUNDI 26 JUIN par tous les trains.
Tarifs réduits de destinations intermédiaires.

Voitures ord. Renseignements de M. Alf Dugré, agent du C.N.R.

NOS COURRIERS

Louiseville

SOIREE A LA SALLE PAROISSIALE

Mardi le 20 juin, les artistes du Chocolat "Lowney's" donneront une soirée au profit des oeuvres paroissiales.

Les billets sont en vente chez M. J.-E. Naud au prix de 60 sous et de 40 sous.

SEPULTURE:—

Ces jours derniers fut inhumé au cimetière paroissial Benoit Gravel, enfant de M. et Mme Zotique Gravel.

MARIAGE:—

Trépanier-Desrosiers — M. l'abbé Eugène Panneton bénissait récemment le mariage de M. Donat Trépanier avec Mlle Catherine Desrosiers. M. Réal Desrosiers accompagnait sa soeur et M. Pierre Trépanier était le témoin de son fils. Nos meilleurs voeux de bonheur.

AMICALE AU COLLEGE:—

Le Conseil de l'Amicale du Collège a décidé cette année à l'occasion de la réunion des anciens élèves de célébrer la Fête de St-Jean Baptiste.

Samedi 24 juin: Au parc municipal il y aura concert, discours patriotiques. Le feu de la St-Jean se fera sur le terrain du Collège.

Dimanche le 25: Grand'messe, sermon de circonstance, photographie de groupe, élection du nouveau conseil de l'Amicale, banquet, procession de la St-Jean Baptiste, 15 chars allégoriques.

A 8.30 hres: Séance par un groupe d'anciens élèves. Distribution des prix aux élèves actuels. Allocution de M. le Curé.

Tous les anciens élèves sont convoqués pour cette fête.

VISITE ANNUELLE DU TIERS-ORDRE

Le Rév. Père Paul-Eugène était de passage au presbytère à l'occasion de la visite annuelle du Tiers-Ordre.

Dimanche le 11 juin M. le chanoine Georges-Elisée Panneton célébrait son cinquantième anniversaire comme membre du Tiers-Ordre.

FETE-DIEU:—

La Fête-Dieu fut célébrée avec solennité dans notre paroisse.

La procession suivit le parcours suivant: Rue St-Laurent, St-Thomas, Ste-Elizabeth, St-Louis, Ste-Dorothee, St-Thomas, Ste-Elizabeth, St-Antoine.

Un magnifique reposoir fut érigé à la salle des syndicats catholiques.

M. l'abbé Eugène Panneton portait l'ostensoir.

NAISSANCES:—

Marie, Denise, Aldéa, fille de M. et Mme Raoul Bergeron (Germaine Irène Ricard). Parrain: Wilfrid Bergeron; marraine: Aldéa Ricard.

Marie, Claire, Michelle, fille de M. et Mme Emery Benoît (Germaine Paillé). Parrain: Ls.-Philippe Benoît; marraine: M.-Claire Lévesque.

Joseph, Yvon, Jacques, fils de M. et Mme Omer Grenier (Yvonne Arsenault). Parrain et marraine: M. et Mme Emile Grenier.

Marie, Madeleine, Claudette, fille de M. et Mme Maurice Thibodeau (Réa Lebel). Parrain: Léo Lebel; marraine: Madeleine Lebel.

Joseph, Emery, Pierre, fils de M. et Mme Alcide Arsenault (Bernadette Masse). Parrain et marraine: M. et Mme Emery Paquin.

VA ET VIENT:—

M. et Mme Léo Lafrenière ainsi que leur fils Gilles et leur fille Lise, et M. Lucien Bastien de Montréal chez Mme Jos. Lafrenière de Louiseville dernièrement.

Maskinongé

MARIAGE GRENIER - BELANGER

Le 12 juin en l'église paroissiale de Maskinongé a été célébré dans l'intimité le mariage de Mlle Yvette Grenier, fille de M. et Mme Romuald Grenier, décédés, avec M. Bernardin Bélanger de Louiseville, fils de M. et Mme Adélaré Bélanger, décédés. La mariée était accompagnée de son beau-frère M. Ls.-Jules Lacourse, et M. Chs.-Auguste Bélanger était le témoin de son frère. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Dionis Gélinas, curé. Après une réception chez M. Bélanger les mariés partirent pour voyage.

VA ET VIENT:—

M. l'abbé Joseph-Antoine Caron actuellement en repos chez son père M. le Dr Ls.-Ths. Caron.

Etaient de passage au presbytère et dans leurs familles: M. l'abbé C.E. Rainville, vicaire à St-Philippe des Trois-Rivières, M. l'abbé Charlemagne L'Heureux du Patronage St-Charles, M. l'abbé Raymond Cossette, vicaire à St-Pierre de Shawinigan.

Le Rév. Père Lamarche, O.P., en visite récemment chez M. le curé H. Brousseau.

M. et Mme Louis Hervieux de Hudson Falls, N. Y., de passage à l'Hôtel Laurier le 11 courant, au cours de leur voyage de noces.

M. Viateur Rainville de Gatineau, accompagné de son amie Mlle Honorine Brochu, g.m.g., de Montréal sont venus passer la fin de semaine chez Mme Jos. Rainville.

M. Paul Lemyre, fils du Notaire J.-A.-A. Lemyre, vient de nous quitter pour aller occuper une position au parlement de Québec.

NAISSANCES:—

6 juin — A M. et Mme Bertrand Rinfret, née Bérangère Plante, est né un fils baptisé: Joseph, Richard, Fernand. Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Rinfret, grands-parents de l'enfant.

11 juin — A M. et Mme Honoré Dupuis, née Yvonne Désaulniers, est né un fils baptisé: Joseph, Honoré, Albert. Parrain: Albert Rondeau; Marraine: M.-Jeanne Désaulniers, oncle et tante de l'enfant.

DECES:—

Le 7 courant est décédé à l'âge de 72 ans et 5 mois, Joseph Charles Athanase Adam, veuf de feu Lucie Boucher. Ses funérailles eurent lieu en l'église paroissiale le 9, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. La levée du corps

fut faite par M. l'abbé André Morin. Le service fut chanté par M. l'abbé H. Brousseau.

Les porteurs étaient: MM. Freddie, Ovila, Armand, Wilfrid Adam, tous neveux du défunt.

La collecte fut faite par MM. Wilfrid Adam et Barthélemy Boucher.

Le corbillard était conduit par son petit-fils M. Camille Adam.

Il laisse quatre fils: Charles, Téléphore, Josaphat et Ernest Adam; une fille demeurant aux Etats-Unis; une soeur, Mme Wilfrid Lacharité.

La famille a reçu un grand nombre de témoignages de sympathies.

REMERCIEMENTS:—

Mme Arthur Bastien et ses enfants remercient sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Arthur Bastien, soit par bouquets spirituels, offrandes de messes ou assistance aux funérailles.

Ste-Ursule

GRANDE PIECE DRAMATIQUE:—

Dimanche le 18 à 8 heures p. m. aura lieu à la salle du couvent une pièce dramatique: "Pas de Prêtre entre toi et moi" de Pierre l'Ermite.

Cette soirée nous promet d'être des plus belles et des plus intéressantes. D'ailleurs c'est d'un auteur des plus aimés.

Vous pourrez vous procurer des billets assez facilement et aussi le soir même de la séance.

L'admission n'est que de 25 sous.

Bienvenue à tous.

MALADES:—

Mlle Mariette Béland, fille de M. Roméo Béland, est actuellement à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières où elle a subi une opération pour l'appendicite. Son état est satisfaisant et reviendra sous peu dans sa famille.

Mme Donat Michaud nous est revenue après avoir passé quelques semaines à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières.

EXPOSITION DE TRAVAUX MANUELS

Présentement a lieu à l'Ecole Normale l'exposition des travaux manuels des élèves du Jardin de l'Enfance, du Pensionnat et de l'Ecole Normale.

Plusieurs se sont fait un plaisir de visiter cette exposition annuelle. Félicitations aux religieuses et aux élèves pour un si beau travail.

DE CI DE CA:—

MM. les abbés Rosario Lafontaine, curé de Ste-Angèle et Laval Villemure, vicaire à St-Stanislas de Champlain, à l'Ecole Normale pour visiter les travaux.

M. Omer Trudel et Mlle Marie-Rose Trudel de Bearn, Témiscamingue, chez leurs parents M. Chs. Trudel et Mme Vve Antoine Lavaute.

Mme Vve J. Demers de Montréal chez M. Chs. Trudel.

M. et Mme Vincent Leblanc, de Shawinigan Falls, à Ste-Ursule Dimanche.

Mlle Jacqueline Denis de St-Norbert à l'Ecole Normale dimanche.

Mlle Yvonne Garneau du Cap de la Madeleine, visite ses amies Mlles Simone Bernier et Bernadette Trudel.

M. et Mme Ephrem Houde et leur fille Cécile de St-Léonard d'Aston chez M. et Mme Dolphis Lessard.

M. Lucien Lavaute et Mlle Mignonne Lalancette à Montréal jeudi dernier.

St-Barthélemi

DECES DE MME TOUSSAINT SYLVESTRE

Notre paisible rang de St-Joachim vient d'être plongé dans le deuil à la suite d'un terrible accident. Comme elle était près des marches allant à sa cuisine, Mme Toussaint Sylvestre fut soudainement attaquée par un énorme taureau de plus de 1500 livres, pourtant bien dompté et bien doux, et fut horriblement mutilée dans l'espace de quelques secondes.

On transporta en toute hâte la blessée à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette jeudi, le 8 juin et elle expira le lendemain matin à 4 heures après avoir reçu les secours de la religion dans toute sa connaissance.

La défunte, née Marie-Louise Cartier, était âgée de 66 ans. Elle laisse dans le deuil, un fils, M. Alcide Sylvestre; deux filles, Mme Charles Beaucage (Léodile), de St-Cuthbert et Mme Alfred Baillargeon (Antillia) de Windsor, Ont.

Le service funèbre a eu lieu dans notre église paroissiale lundi dernier, au milieu d'un immense concours de parents et d'amis.

Porteurs: MM. Gaspard Guinard, Edmond Cartier, Wilfrid Sylvestre, Joseph Sylvestre, Aimé Guinard et Urgel Bernèche.

Collecte: Mmes Eug. Landry et Damien Mercure.

Sympathies: MM. Omer Lanofé, Jos. Mercure, Rosario Marchand, Alphonse Lebrun, Paul-Emile Sylvestre, Chs.-Ed. Bouchard, Eugène Farley, famille Anselme Brizard, M. et Mme Henri Barrette, Mme Vve Alfred Beaucage, familles William Gagné, Jean Clément, Roméo Courchesne, Ovila Frappier, J.-A. Guinard, Jos.-Victor Sylvestre, Donat Marchand, Omer Ladouceur, Jérémie Sylvestre, P.-Emile Sylvestre, Hormisdas St-Yves, Gaston Dupuis, Mlles A. Bastien, Alb. Champagne, familles Clotaire Langevin, Horace Cartier, Mme et Notaire J.-A. Barrette, Dr et Mme Eug. Landry, Familles Jérémie Plante, Adélaré Morel, J.-A. Brulé, Donat Guinard, Dr et Mme Ulyse Laferrière, familles Wilfrid Bibeau, Ernest Beaulieu, Freddy Beaucage, Cléophas Brizard, Arthur Farley, Joseph Guinard, Lionel Demers, Philibert Fafard.

Bouquets Spirituels: Familles Saucier et Bruneau, Gaspard Guinard, Antonio Lavigne, Mme J.-G. Bastien et son fils Lionel.

Offrande de Messes: Fraternité du Tiers-Ordre.

Affiliations: M. et Mme Jacques Bastien, M. et Mme Jacques Beupré, M. et Mme Antonio Ayotte, Famille Wilfrid Ayotte, Céline Cartier, M. et Mme J.-O. Lamarre, M. Prime Bastien, Famille Jos.-Ed. Bastien.

A la famille si cruellement éprouvée, le journal offre ses plus sincères sympathies.

BAPTEMES:—

28 mai: Joseph, Edgar, Jean, Jacques, fils de Jean Roy et de Fabiola Savoie. Parrain et marraine: M. et Mme Edgar Roy.

1er juin: Joseph, Louis, Gilles, Dieudonné, fils de Gilles Désy et de Annette Rivard. Parrain et marraine: M. et Mme Dieudonné Hébert, de Montréal.

VOL:—

M. Avilas Gervais, camionneur, a été victime d'un vol assez audacieux le 6 juin au matin. Pendant qu'il conduisait sa charge de lait à la Crémérie Coopérative du village, quelqu'un s'introduisit dans sa maison située dans le rang du Nord et s'empara de plus de \$40. La Sûreté fut immédiatement alertée et après enquête une arrestation fut opérée mercredi soir. On espère que la chose

s'arrangera à l'amiable.

DRAINAGE:—

Le 8 juin, le premier ministre donna une entrevue aux journalistes de Québec et leur a appris, entre autres choses, que de grands travaux de drainage allaient être entrepris dans la province. Citons les principaux: Rivière Lacolle (St-Jean) \$5,500, rivière de la Tortue, (Laprairie) \$16,000; rivière des Hurons (Rouville) \$44,000; ruisseau du Pot-au-Beurre (Richelieu) \$10,000; ruisseau Massé (Chambly) \$10,300; ruisseau des Pariseau (Laval) \$10,000; etc...

M. Duplessis insista particulièrement sur le drainage des terres et toute l'importance qu'il y attachait.

Et pendant ce temps, nos terres du bas vont-elles encore rester exposées aux inondations dans le genre de celles de l'automne dernier. Il y a assez longtemps qu'on parle du drainage de ces terres. Notre tour est-il arrivé? Ou nos cultivateurs vont-ils encore se résigner à voir pourrir leur grain sur le champ?

Il y a des travaux de drainage qui sont de première nécessité dans la paroisse. Avons-nous des gens assez influents dans notre localité pour obtenir qu'on les exécute?

DE CI DE CA:—

Le 12 juin, mariage de M. Emile Durand, Sr., à Mme Horm. Trudel.

Les travaux à nos clochers avancent rapidement. On croit que le tout sera terminé dans une quinzaine.

Vendredi dernier, première communion solennelle de nos enfants.

Rien de décidé encore pour la reconstruction du couvent. Cependant le vent est du bon côté...

S. Exc. Mgr Emilien Masse, p.m.é. préfet apostolique au Mandchoukouo, a donné le sermon dimanche à la grand'messe et nous a parlé de ses missions.

Prochain mariage: Le 24 juin, mariage de Mlle Marie-Luce Sylvestre, fille de M. Jos. Sylvestre, à M. Germain Caumartin, fils de M. Aristide Caumartin.

La Reine

MARIAGES:—

M. Chs.-Aimé Dupuis à Mlle Jeanne Larose.

M. Léo-Paul Blais à Mlle Bernadette Lévesque.

DECES:—

Mme Veuve Jean Bureau, âgée de 83 ans, noyée accidentellement. Elle demeurait chez son gendre M. Alfred Lessard.

DIVERS:—

Mme Jacques Daoust de retour d'un voyage à Ottawa où elle a visité ses enfants aux études à l'Université. Ce voyage a coïncidé avec la visite du Roi et de la Reine à cet endroit.

L'Epiphanie

PROCHAIN MARIAGE:—

On annonce pour le 24 juin le mariage de Mlle Irène Philibert, fille de M. Joseph Philibert, à M. Roméo Audy de l'Epiphanie.

SOMMEIL:—

L'état de l'âme dans le sommeil est quelque chose de très singulier et dont nous n'avons encore que des notions très imparfaites; il doit paraître intéressant à un psychologue d'approfondir cet état. (BONNET, Essai sur l'âme)

L'Association de la province de Québec pour la protection du poisson et du gibier incorporée

Monsieur,
Nous désirons votre appui dans la campagne que nous entreprenons pour l'obtention d'un parc fédéral dans la Province de Québec.

Plusieurs territoires dans la province sont mis de côté comme réserves forestières, et on y compte en plus trois parcs provinciaux: Le Parc National des Laurentides, Le Parc du Mont Orford et Le Parc du Mont Tremblant; ce dernier, tout récemment établi comme tel, mais où, jusqu'à date, aucun travail de développement n'a été opéré

et nous doutons fort qu'il ne s'en fasse dans un avenir rapproché.

Le Parc National des Laurentides, vaste territoire forestier, site merveilleux s'il en est, n'a jamais été mis gratuitement à la disposition des gens dont le salaire ne permet aucune extravagance pour camper et pêcher. Il reste à l'usage exclusif du touriste opulent ou du citoyen dont les revenus permettent de payer \$5.00 à \$10.00 par jour. Le gouvernement provincial est incapable d'affecter l'argent nécessaire au développement complet de l'un de ces trois parcs ou d'obte-

LA BOISSON CONNUE DE TOUT LE MONDE



Qui que vous soyez... quoi que vous fassiez... où que vous vous trouviez... lorsque vous songez à vous rafraîchir vous faites bon accueil au "Coca-Cola" glacé. Car le "Coca-Cola" est un rafraîchissement pur — que tout le monde connaît... et le "Coca-Cola" glacé est en vente partout.

DONAT LAFONTAINE & FILS
LOUISEVILLE, Tél.: 23

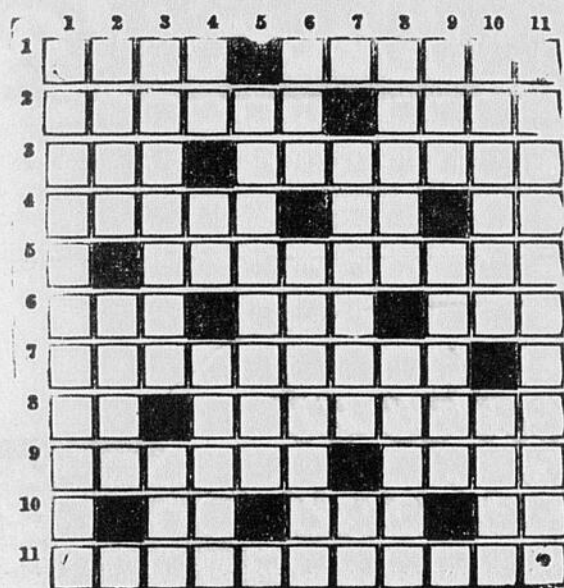
5¢



FB-165-1

Mots Croisés

PROBLEME NO. 13



HORIZONTALEMENT

- 1.—Chef de l'Eglise catholique romaine. — Supportât une grande fatigue.
- 2.—Chef-lieu de canton (Seine-Inférieure) — Attacher avec un lien.
- 3.—Cérémonies religieuses. — Insecte lépidoptère commun en France.
- 4.—Fleuve des Etats-Unis. — Adjectif possessif. — En les.
- 5.—De la Lorraine.
- 6.—Crié, en parlant des cerfs. — Juge d'Israël. — Roi de Juda.
- 7.—Coctions des aliments dans leur propre suc.

- 8.—Considéré, accueilli (fig.) — Suborna, corrompt.
- 9.—Eusse recours à — Ville d'Allemagne (Thuringe).
- 10.—Chemin de halage. — Bison d'Europe. — "Passeux".
- 11.—Ouvrirent largement.

VERTICALEMENT

- 1.—Décoration du bois à l'aide d'une pointe métallique portée au rouge vif.
- 2.—Opinion, sentiment. — Dieu de la guerre, chez les Gaulois.
- 3.—Pièces de la corolle. — Bière anglaise.
- 4.—Conjonction copulative. — Librement. — Ville des Pays-Bas.
- 5.—Soumités à une opération chirurgicale.
- 6.—Ville de Belgique (Hainault). — "RAIDEUR".
- 7.—Substance spongieuse, préparée pour prendre feu aisément. — Ile de l'Atlantique.
- 8.—Conduisit. — Grand fleuve de l'Afrique occidentale.
- 9.—Dit qu'une chose n'existe pas — Panier d'osier pour prendre du poisson.
- 10.—Qui sont au bon air. — Nom officiel de la Perse.
- 11.—Sursautait, tressaillait.

C	O	R	O	Z	O	C	H	E	B	
A	S	E	R	C	I	R	U	R	E	
R	E	N	E	S	L	I	M	O	N	
B	U	N	S	E	N	M	U	S	E	
O	S	E	R	O	S	E	S	E	F	
R	E	D	A	T	A	S	P	I		
U	R	E	N	A	L	F	I	C		
N	A	A	B	S	I	M	I	L	I	
D	U	V	A	L	R	E	L	I	A	
U	N	I	T	E	S	N	O	E	L	
M	E	S	A	V	E	N	T	U	R	E

nir le mécanisme essentiel à l'administrer de façon à permettre à quiconque de pouvoir y séjourner.

Le gouvernement fédéral, par l'entremise du Service des Parcs, à Ottawa, s'occupe des parcs publics du Canada à l'exception de ceux de la Province de Québec. Le système en opération permet à tous, riches et pauvres, de camper et de pêcher sans qu'il leur en coûte un sou, avec en plus la pratique des sports d'hiver. Le gouvernement fédéral a dépensé environ 30 millions de dollars pour développer ces parcs qui furent visités, l'an dernier, par plus d'un million de personnes.

Ces millions de dollars ont été contribués par tous les habitants du Canada y compris ceux de la Province de Québec. Il ne semble donc pas juste que nous apportions une si large contribution monétaire sans en recevoir rien en retour. Des 30 millions, nous en avons souscrit 9 ou 10 qui ne nous rapportent rien mais qui ont servi au développement des autres provinces. Ce surplus de taxes avère une grande injustice envers le peuple de notre province, puisque cet argent aurait pu être affecté à nos propres parcs provinciaux.

Nous avons eu une entrevue avec le gouvernement fédéral pour voir s'il se chargerait de la construction des routes, des ponts, des camps, etc., et de tout ce qui concerne l'important travail de développement requis pour encourager les sports d'hiver;

aussi, il prendrait à sa charge les dépenses qu'entraîneraient nécessairement ces travaux. Tout ce que le fédéral exige, c'est que le territoire du Mont Tremblant lui soit remis sans aucune restriction.

Il serait dans l'intérêt du gouvernement de Québec de remettre ce territoire à Ottawa, et de donner libre cours au gouvernement fédéral de dépenser de l'argent pour l'amélioration de ce domaine du Nord qui en a tant besoin. Ce territoire, si près de Montréal, est le seul terrain disponible à cette fin. Ce parc — quelle bonne aubaine pour Québec — amènerait des Etats-Unis un minimum de 100,000 visiteurs chaque année. Le Mont Tremblant est idéalement situé, à proximité de New York, Philadelphie, Boston, etc. Développé à l'exemple des autres parcs fédéraux en Canada, il aurait probablement plus de succès à cause de son site meilleur, ses bois, ses rivières environnantes, sa plus grande montagne et le grand nombre de ses magnifiques lacs.

La Province a grand besoin d'un réel sanctuaire d'oiseaux, de poissons et de gibier pour préserver sa faune aquatique et terrestre. Un parc fédéral ne semblent-ils pas la solution indiquée? Le campement et la pêche doivent être offerts aux citoyens sans déboursement de leur part. Nous avons besoin et de plus de touristes et de l'argent qu'Ottawa dépenserait dans notre territoire du Nord. En ré-

sumé, nous réclamons notre part des 30 millions qui ont été dépensés à cet effet.

Pouvons-nous compter sur votre encouragement? Nous l'espérons et veuillez croire que nous serons heureux de vous fournir tout renseignement au sujet de nos parcs fédéraux et provinciaux.

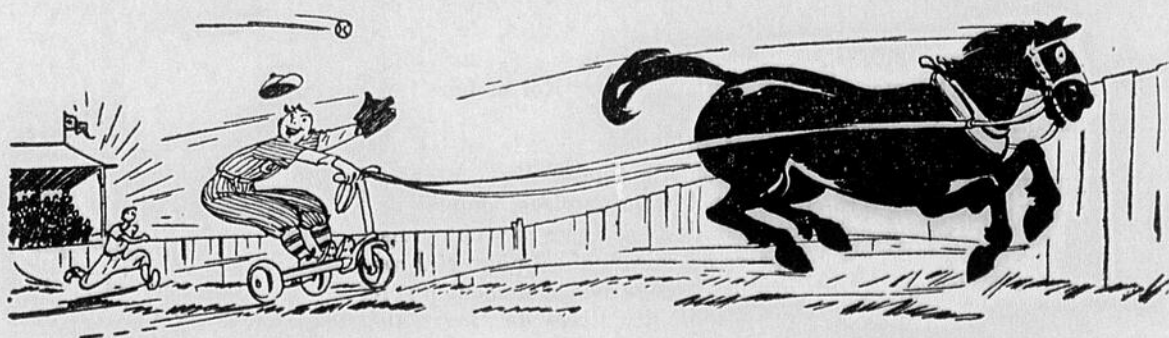
J. A. ROLLAND,
président.

Paysana

C'est à la gloire de la maternité que PAYSANA chante, tant par le poème "J'ai pensé à vous, mamans", par la prière à la Vierge Mère que par l'article de Françoise Gaudet-Smet "autour de la question du suffrage féminin dans Québec", à la gloire de la mère toute-puissante dans son rôle d'éducatrice familiale.

La suite de "Tu seras journaliste" de Germaine Guèvremont apporte la note de la vie réelle. Les messages du "Foyer Ste-Thérèse" portent sur la liturgie, l'apiculture, l'horticulture. Mme Capponi, la couturière de PAYSANA, parle de mode avec autorité, et Mme Comtois-Chauveau signe des conseils précieux aux jeunes mamans. PAYSANA donne la liste des requêtes qui lui sont envoyées de la part des cercles de fermières pour appuyer sa demande d'octroi d'une prime aux fileuses de lin.

PAYSANA est à lire de la première page à la dernière, se vend 10 sous l'exemplaire, et ne coûte qu'un dollar par année. — Case postale 25, Montréal.



Avec la Black Horse "ça marche!"



Une source de pure satisfaction et de bien-être

Black Horse

La meilleure BIÈRE du Canada
Fabriquée depuis cinq générations par
la BRASSERIE DAWES, Montréal

A St-Cuthbert

SOIREE D'AMATEURS

ORGANISEE

Par la Chorale des Dames de Ste-Anne

AU PROFIT DES OEUVRES PAROISSIALES

SAMEDI 17 JUIN

à 8 hres p.m.

(heure solaire)

Entrée 25 et 35c.

Salle paroissiale

LA COLONNE DE

"COUSINE
BLANCHE"

Diplômée de
l'Université
de Beauté
de PARIS.



CONSEILS AUX BLONDES

Tant de cousines, auxquelles leur chevelure blonde cause de réels soucis, m'ont écrit depuis quelque temps que je crois leur devoir dédier tout un article.

Leur problème semble être de redonner à leurs cheveux leurs reflets dorés (ou argentés, dans le cas des blondes platinées) d'autrefois — et pour arriver elles ont recours à des préparations à base d'eau oxygénée (péroxyde) sous forme de teintures ou de rinçages. Dieu sait s'il y en a des préparations de ce genre sur le marché! Il n'y a qu'à voir les annonces dans les journaux pour s'en rendre compte! Toutes ces préparations ne sont pas également bonnes ou plutôt il y en a qui sont meilleures pour une personne que d'autres, car il n'est pas, je le répète pour la centième fois, de préparation qui puisse s'appliquer avec des résultats identiques à toutes les chevelures. N'allez pas m'enterrer sous une avalanche de lettres me demandant si tel ou tel produit est bon — je ne saurais vous répondre sans voir votre chevelure. Ce qu'il vaut mieux faire, c'est de consulter un expert dans les soins des cheveux — une personne qui soit plus qu'une spécialiste en coiffure et qui connaisse réellement les soins à donner à la chevelure — et suivre son avis.

Disons simplement, comme règle générale, qu'il faut se rappeler que les lotions, shampooings, rinçages, etc. qui sont annoncés pour rendre leur teinte dorée aux cheveux blonds, pour nuancer les cheveux bruns ou encore pour atténuer la couleur des cheveux roux, ont souvent pour base le peroxyde d'hydrogène — et qu'à moins de soins spéciaux pour contrecarrer l'effet de cet élément chimique, vous pourriez fort bien regretter d'avoir fait usage de ces produits... Cependant, si vous vous donnez de fréquents shampooings à la camomille et, tous les jours, massez votre cuir chevelu avec quelques gouttes d'une bonne lotion à base de pilocarpine, l'effet asséchant des préparations contre lesquelles je vous ai mises en garde, sera moins redoutable.

Parmi les moyens n'offrant pas de danger dont on conseille l'usage pour rendre aux chevelures blondes leur teinte dorée primitive, il y a le jus de citron, le bicarbonate de

soude ajouté au dernier rinçage ou encore une infusion de fleurs de camomille. Malheureusement, trop de cousines s'attendent à des résultats presque immédiats — et ces simples moyens sans danger mais lents, ne les satisfont pas. Elles préfèrent les moyens plus "énergiques" et ont recours aux produits chimiques qu'on leur vend sous le déguisement de lotions, rinçages, etc. Espérons qu'elles ne le regretteront pas trop plus tard.

Pour ma part, j'opte pour le jus de citron (oui, je suis blonde). J'ajoute le jus de deux citrons à l'eau dont je me sers comme dernier rinçage après un shampooing. Je constate que cette simple recette de grand-mère a pour effet de rendre mes cheveux soyeux et souples. D'autres préfèrent l'usage du vinaigre dans le dernier rinçage, mais je crains fort que le vinaigre ait un effet asséchant.

Pour raviver les teintes cuivrées, le henné est recommandé. Nombre de femmes aux cheveux roux ternes ont, par ce moyen, donné des teintes "titiennes" à leur chevelure — cependant, le henné constitue une véritable teinture et vous savez que quand il s'agit de teindre ses cheveux, j'insiste toujours sur le fait que seul un expert en teinture (et combien peu nombreux ils sont) doit être consulté, car la plupart des teintures végétales comportent des extraits de bois (tel que l'extrait de noix, et à moins d'être savamment dosées, leur effet peut être positivement dangereux pour la chevelure.

A la demande des éditeurs de ce journal, j'ai préparé pour ses lectrices, toute une série de feuillets sur les soins de beauté que j'expédie sur demande contre l'envoi d'un timbre de 3c pour chacun d'eux. Il y en a sur les soins des cheveux, du visage, des yeux, des pieds, des mains — sur la graisse ou la maigreur excessive, sur le développement des poitrines plates, sur la suppression des disgracieux poils follets, sur la transpiration trop abondante. Vous recevrez ceux de ces feuillets qui vous intéressent dans une enveloppe discrète ne révélant pas son origine. Adressez simplement vos lettres à "Cousine Blanche" 197 rue Ste-Catherine ouest, Montréal.

Cousine BLANCHE.

Les Dionnelles de retour chez elles

Les petites demoiselles de Callander impressionnées par leur tuteur royal

Silencieuse et morne pendant le premier voyage des Dionnelles dans le grand monde, la salle de jeu à l'hôpital Dafoe retentit aujourd'hui du babillage des cinq petites, qui discutent maintenant un nouveau sujet passionnant — leur Roi et leur Reine.

Tout enfant n'a pas le privilège d'être sous la tutelle d'un roi véritable et les quintuplées, depuis dimanche dernier âgées de cinq ans, sont assez raisonnables pour réaliser ce fait. Elles savent également qu'elles se sont bien tirées de leur audience particulière auprès des Souverains à Toronto et que tous à Callander, à compter des parents et du Dr Dafoe jusqu'au villageois le plus humble, sont fiers d'elles.

Après leur rencontre avec le roi Georges et la reine Elizabeth, les fillettes causent surtout de leur première promenade en automobile, c'est-à-dire de l'hôpital à la gare de Callander et ensuite de la gare de Toronto jusqu'aux édifices parlementaires d'Ontario, à l'occasion de l'audience royale. Les automobiles spéciales, fournies par M. R.-S. McLaughlin, président de General Motors of Canada, étaient des McLaughlin-Buick de marque identique aux voitures fournies au Roi et à la

Reine, pendant leur visite au Canada.

La satisfaction et l'intérêt exprimés par les Dionnelles vêtues de bleu, alors qu'elles s'agitaient à l'intérieur des voitures, prirent une importance particulière pour les adultes qui accompagnaient les petites, car on vient d'annoncer que General Motors of Canada fournirait exclusivement les automobiles aux quintuplées pour plusieurs années à venir.

Les fillettes poussèrent un cri de joie, en s'apercevant qu'elles pouvaient s'asseoir toutes côte à côte, sur la banquette arrière. La petite Emilie, pendant que ses soeurs attachaient un intérêt bien féminin au capitonnage et aux commandes de la T. S. F. découvrit l'écusson du carrosse napoléonien, c'est-à-dire la marque de commerce aux carrosseries Fisher, et demanda aussitôt s'il s'agissait des armoiries royales.

Les ustensiles demeurent propres

"L'absence du feu élimine la fumée et la suie qui noircissent les plats et les casseroles. Sur le poêle électrique, les ustensiles restent brillants et astiqués — aussi propres quand vous les retirez du poêle que quand vous les y avez mis. Vous frotterez un ustensile avec un gant blanc, après vous en être servi sur le poêle électrique, et vous ne trouverez aucune

FORTE . . . AGRÉABLE . . . SAVOUREUSE

ELLE VOUS STIMULE AU BON MOMENT

BIÈRE Frontenac White Cap

trace de suie. C'est un plaisir que de neufs, et les armoiries peuvent être n'avoir plus à frotter les casseroles. Les ustensiles demeurent toujours fort.

Tendre et Délicieux

c'est cuit à l'ÉLECTRICITÉ

"Nous savons tous que la bonne viande est dispendieuse", dit Mlle Dion, "et que la viande mal cuite est du pur gaspillage. Avec l'électricité, il n'y a pas d'a peu près dans la cuisson des viandes, car la température se maintient exactement au degré requis. Qu'il s'agisse du fourneau ou des éléments du dessus, vous savez que vous pourrez obtenir la température uniforme qu'il faut pour une cuisson parfaite".

"L'été est arrivé! N'oubliez pas que votre cuisine sera plus fraîche avec un poêle électrique! Faites-vous en installer un sans tarder".

Allez voir les derniers modèles à notre salle d'exposition la plus proche.

THE Shawinigan WATER & POWER COMPANY



Recette

STEAK FARCI

- 1 FLANC DE STEAK
- 1 C. À THÉ PERSEL HACHÉ
- 1 TASSE DE CHAPELURE
- 1 TRANCHE DE JAMBON HACHÉ
- 1 C. À THÉ DE SEL
- 1 CHOPINE EAU BOUILLANTE
- 1 C. À TABLE OIGNON HACHÉ
- 3 C. À TABLE BEURRE

Essuyer le flanc et assaisonner avec sel et poivre. Faire frire le beurre et les oignons et ajouter les autres ingrédients. Faire le steak avec le tout et en recoudre les bords pour en former un rouleau. Faire frire ce rouleau jusqu'à ce qu'il soit brun, ajouter l'eau chaude et laisser mijoter pendant environ une heure et demie. Enlever le fil et servir avec le bouillon.



Ecrivez à Gabrielle Dion, Cuisinière experte Casier Postal 190 Trois-Rivières, Qué.

Pour obtenir des renseignements additionnels sur la cuisson électrique.

Toiture TITE-LAP ou RIB-ROLL "Council Standard" est employée partout pour résidences. Elle est permanente, incombustible, résistante aux intempéries — réduit l'entretien au minimum. Demandez notre nouvelle plaquette gratuite, "Toits Résidentiels".

Eastern Steel Products Limited 1335 Ave. De Lorimier MONTREAL

Ecole Sociale Populaire

POUR UNE SOCIÉTÉ CHRÉTIENNE

L'appel des laïcs

L'Ecole Sociale Populaire existe depuis près de trente ans. Elle n'a cessé, durant ces années, de poursuivre la tâche que lui ont assignée ses fondateurs: diffuser la doctrine sociale de l'Eglise et travailler à refaire une société vraiment chrétienne, fondée sur la collaboration des classes et l'esprit de justice et de charité.

L'Ecole Sociale Populaire voudrait donner à son oeuvre un nouvel élan. Elle a besoin d'aide pécuniaire. Répondons généreusement à son appel. C'est pour le plus grand bien de notre pays qu'elle travaille.

Charles Bourgeois, sénateur; Anatole Carignan, ministre; Maxime Raymond, député; Charles-Auguste Bertrand, député, ancien ministre; Dr Philippe Hamel, député; Adhémar Raynault, député; Paul Gouin, ancien député; Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal; Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales; Colonel Henri Desrosiers, industriel; Léon-Mercier Gouin, professeur à l'Université de Montréal; J. Alfred Bernier, ancien président de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce; Léo Pelland, professeur à l'Université Laval; Maximilien Caron, professeur à l'Université de Montréal; Alfred Charpentier, président de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada.

Les souscriptions doivent être adressées au secrétariat de l'Ecole Sociale Populaire, 1961 rue Rachel Est, Montréal.

L'ALLIANCE AVEC LA RUSSIE

La presse catholique anglaise dans son ensemble se montre extrêmement hostile au rapprochement avec les Soviets; le "Catholic Times" écrit:

"Avant qu'il ne soit trop tard, les catholiques anglais doivent protester et déclarer qu'ils ne peuvent s'allier à une dictature athée. Si le Gouvernement anglais veut former une coalition de nations pacifiques, la Russie est la dernière des nations à laquelle il doit s'adresser. L'objectif ouvertement avoué de Moscou est la révolution mondiale et la Commune universelle. C'est sur les ruines de la civilisation chrétienne, détruites par la guerre mondiale, que les Soviets espèrent construire leur super-Etats monstrueux.

"Les catholiques ne combattent pas comme alliés de la dictature athée qui veut construire un univers Sans-Dieu et qui a assassiné des millions de chrétiens".

ACTIVITE DEPLOYEE PAR LES COMMUNISTES EN ARGENTINE

Le général Andrea Sabalai, Chef de la Police, a envoyé au Ministère de l'Intérieur un rapport détaillé concernant l'activité déployée par la Direction de la Police. Dans ce rapport, le général Sabalai trace un pénible tableau du continuel progrès enregistré par la propagande communiste et anarchiste au sein du Pays, et des délits de plus en plus nombreux commis par des bandes organisées. Il demande

que soient votées des lois répressives combattant cette activité minant les bases de la République. En outre, il fait observer que l'interdiction de porter des armes est prévue par un décret, mais que celui-ci n'ayant pas force de loi, il n'est pour ainsi dire jamais observé.

COMMUNISME ET AMERICANISME

D'après le mot d'ordre passé par Dimitroff, à la suite du VIIIe congrès tenu par le Komintern, la propagande du communisme américain se distingue maintenant par une hypocrite attitude nationale, patriotique et démocratique.

La "Correspondance Internationale", organe officiel de l'Internationale, publie un article sur les Etats-Unis:

"Ce qui a énormément contribué aux impressionnants résultats obtenus par la campagne qui a été menée, est le fait suivant: le Parti a été capable d'utiliser les meilleures traditions de la classe ouvrière américaine, et de répandre toujours davantage le mot d'ordre: "le communisme est l'américanisme du XXe siècle".

L'ECOLE DE GUERRE CIVILE A MOSCOU

Dans un procès qui se déroule à Turku, en Finlande, contre 18 communistes, on a parlé, à plusieurs reprises de l'école Lénine, de Moscou, dont le cours est biennal, et dont la tâche consiste à instruire les agents et les dirigeants communistes, dans les divers pays. Un immeuble à quatre étages a été spécialement construit pour cette école. Celle-ci a été divisée en sections, selon la langue parlée par les élèves, parmi lesquels, en dehors des européens, on compte des chinois, des japonais, des nègres, etc.

Les enseignants de la section finlandaise sont des communistes finlandais très connus. Le plus grand secret est gardé, aussi bien sur le nom des professeurs, que sur celui des élèves. Parmi les matières enseignées à cette école, nous citerons, à titre d'exemple, l'histoire du parti communiste russe et des autres pays, l'économie politique, le léninisme, la technique du parti, l'action organisatrice, la doctrine syndicale. Particulièrement soigné est l'enseignement de la technique de la guerre civile. En outre, les élèves se familiarisent avec l'emploi des armes à feu, et le lancement de grenades.

L'heure Provinciale

La radiophonie dominicale du 18 juin comprend un orchestre sous la direction d'Hector Gratton et trois artistes solistes: Paule-Aimée Bailly, pianiste; Paul Corbeil, basse et Germaine Lebel, soprano. Le chef d'orchestre a choisi des oeuvres de compositeurs canadiens tels que Claude Champagne, Alfred Laliberté, Alfred Mignault et Hector Gratton. Ces émissions sont commanditées par le ministère du Commerce et de l'Industrie dont l'Honorable Joseph Bilodeau est le titulaire.

SOMMAIRE

- 1—Pièces enfantines:
 - a) Scherzino . . . Hector Gratton
 - b) Valse Etude . . . Hector Gratton
 - c) Tendresse . . . Hector Gratton

Orchestre
- 2—Etude (Opus 25 No 5) . . . F. Chopin
Paule-Aimée Bailly
- 3—Air d'Escamillo

(Carmen) . . . Bizet
Paul Corbeil

4—
a) Dance Song Alfred Laliberté
b) Danse canadienne . . .
Claude Champagne
Orchestre

5—
a) Mon coeur soupire . . . Mozart
b) De fraîches mélodies Brahms
Germaine Lebel

6—Nocturne (do mineur) . . . Chopin
Paule-Aimée Bailly

7—
a) Intermezzo . . . Alfred Mignault
b) Rossignol sauvage . . . Alfred Mignault
Orchestre

8—Avant de quitter ces lieux (Faust) . . . Gounod
Paul Corbeil

9—Soaring . . . Schuman
Paule-Aimée Bailly

10—
a) Chanson . . . Hector Gratton
b) Danse canadienne . . . Hector Gratton
Orchestre

11—
a) A toi . . . Schuman
b) La fiancée du soldat Schuman
Germaine Lebel

12—Vision fugitive (Hérodiade) . . . Massenet
Paul Corbeil

13—
a) Tambourin b) Menuet
c) Gigue . . . Grétry

L'Enfant doit dormir

A peine est-il né, l'enfant se plonge dans le sommeil. Sans doute entend-il réparer en prenant quelques heures d'un repos bien gagné, les fatigues de "son premier voyage".

Il en est même qui dorment tellement qu'il faut les réveiller. On peut voir un symptôme qui indique un

GASTRODYL

POUR GAZ D'ESTOMAC, digestion lente et difficile, maladies de l'estomac, gastrite, dyspepsie, etc.

Le **GASTRODYL** vous donnera des résultats certains. Vous pourrez manger mieux et être assuré que votre digestion ne vous fatiguera pas, si vous prenez une dose de **GASTRODYL** après votre repas.

75c. la bouteille
poste payée

DEPOSITAIRE

PHARMACIE GRANGER

Tel.: 30 Maskinongé

certain manque de vitalité. Sans doute l'enfant doit dormir, mais il doit aussi se réveiller vite.

Dans les premiers mois, la vie du bébé est une succession de petits sommes séparés par l'heure des repas, avec des périodes de sommeil plus longues pendant la nuit. Quand on le sort, il dort pendant sa promenade. Tout enfant qui ne dort pas bien est un enfant qui se porte mal. Il faut chercher la cause de son malaise qui, presque toujours est d'origine alimentaire.

Il y a des enfants qui font passer des nuits blanches, criant une partie de la nuit sans pouvoir s'endormir. Ce sont des agités et des nerveux. Il faut bien se garder de leur donner des médicaments actifs. Les bains tièdes ou les enveloppements mouillés serviront la plupart du temps à faire dormir ces petits insomniaques.

Plus l'enfant est jeune et plus il a besoin de sommeil. Son organisme

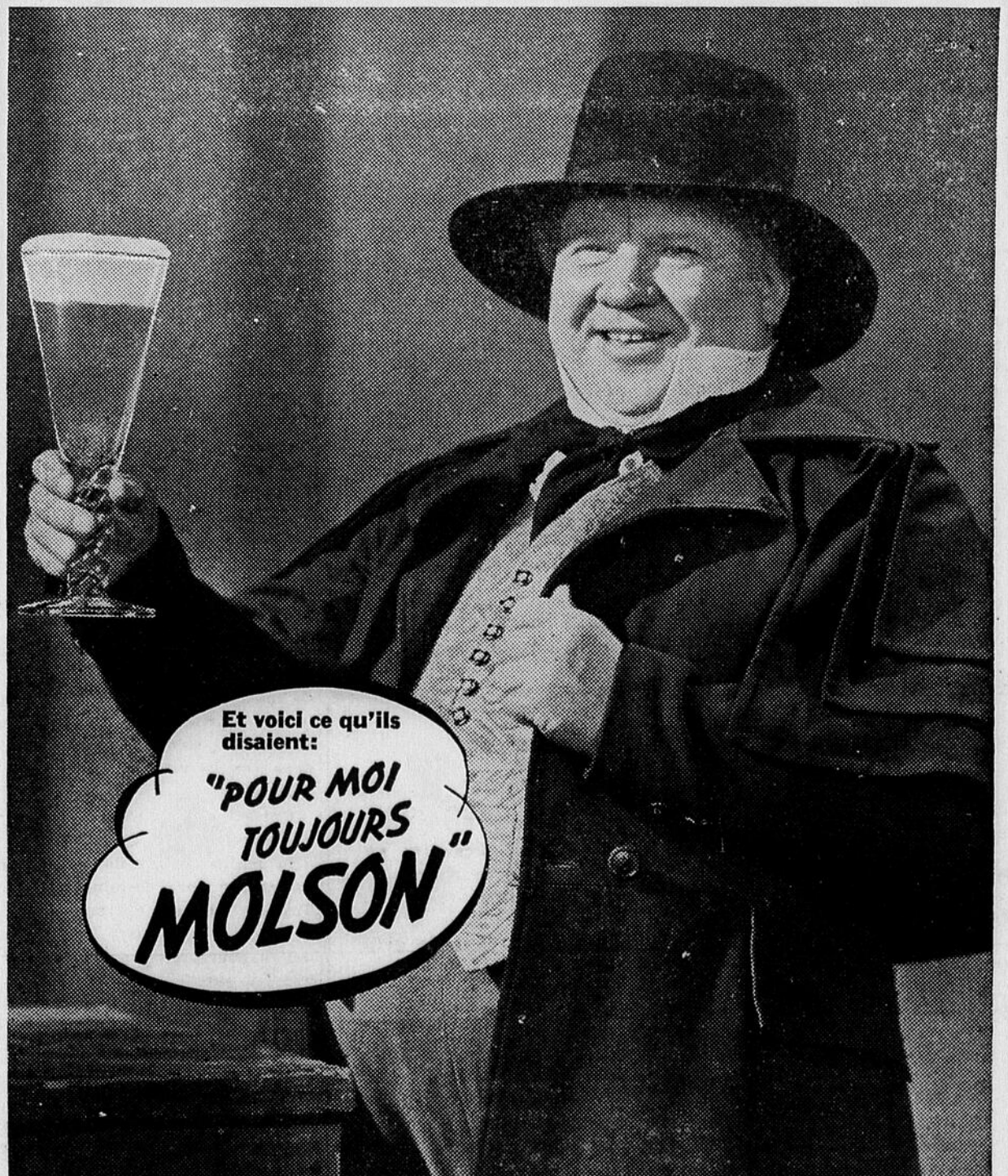
se fatigue vite et l'enfant doit dormir beaucoup plus pour réparer.

Bercez les enfants ne les amène pas au sommeil. C'est là une coutume déplorable. Ne bercez pas votre bébé; ne lui chantez pas de petites chansons pour l'endormir. Il faut qu'il prenne l'habitude de dormir sans le secours de quelqu'un, car, autrement, il finit par ne plus s'endormir de tout par sa propre volonté.

Il en est de même de laisser l'enfant s'endormir dans les bras en le portant; il doit s'endormir dans son berceau, au milieu du silence, et pas ailleurs, et pas d'une autre façon.

Chaque fois que l'enfant dort mal, c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans sa santé, ou, encore, dans la façon dont il est vêtu. Une mauvaise position du corps, une épingle qui le pique, sont aussi des causes de l'insomnie du bébé et auxquelles il faut, sans retard, prêter attention.

COMMENT S'HABILLAIENT LES BONS VIVANTS VERS 1805



LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Feuilles d'érable et fleurs de lis — Civilisation française en Amérique.

Pour que les fleurs de lis se conservent, se multiplient et s'épanouissent en Amérique du Nord, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal offrira des feuilles d'érable au public, le samedi 17 juin prochain.

Une fois par année, en effet, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal se préoccupe du rayonnement de la culture française au Canada et même chez nos compatriotes d'outre-frontière. Elle continue de s'intéresser vivement à cette oeuvre de si grande importance et elle le fait maintenant en collaboration avec le Comité permanent des Congrès de la Langue française en Amérique.

L'an dernier, le lieutenant-colonel Wilfrid Bovey, de l'Université McGill, a écrit des pages lumineuses, sur le rôle des Canadiens français en Amérique du Nord, sur la mission qu'ils ont à remplir comme conservateurs et propagateurs sur ce continent, habité en très grande partie par des Anglo-Saxons, de la culture française, héritière du génie gréco-latin.

Sachons reconnaître nous aussi, l'importance primordiale de cette mission et offrons une généreuse contribution en échange de la feuille d'érable qui assurera le rayonnement et l'épanouissement des fleurs de lis sur l'immense continent nord-américain.

La Saint-Jean Baptiste. — Célébrons-la avec éclat

Pourquoi célébrer la Saint-Jean Baptiste avec éclat? Pourquoi la grande société de Montréal s'efforce-t-elle de populariser, partout où il y a des Canadiens français, la célébration de la fête nationale par un ralliement patriotique avec discours, chants et musique, précédé, le matin, d'une messe solennelle avec sermon de circonstance?

Pourquoi demande-t-elle que le 23 juin au soir, partout où il y a des Canadiens d'origine française, la nuit s'illumine d'un feu de la Saint-Jean dont le bûcher aura été béni par le curé et allumé par le Maire? Est-ce pour le simple plaisir d'organiser une fête populaire, de voir des drapeaux flotter au vent, de se bercer au son de la musique et du chant, d'admirer les chars allégoriques, là où il y en a, de contempler

le ciel qui rougeoie au-dessus du feu, d'entendre des discours?

Non, mille fois non, ce n'est pas pour le simple plaisir des yeux ou des oreilles. Le but que la Société se propose est bien plus grand et bien plus noble: tous ses efforts tendent à réveiller le patriotisme là où il dort, à le stimuler, là où il existe, à secouer tout le peuple d'un grand frisson de foi chrétienne et de fierté nationale. Ces manifestations populaires sont nécessaires pour atteindre la foule, pour lui rappeler son histoire et les gestes glorieux de ses ancêtres, mais de grâce, ne nous arrêtons pas là, sachons aussi lui montrer les dangers qui nous menacent, les précautions à prendre pour les éviter, les voies à suivre pour arriver à notre affranchissement économique.

Trop longtemps nous avons dormi sur nos lauriers; trop longtemps nous avons laissé pâlir dans nos veines le sang rouge de nos ancêtres, trop longtemps nous avons contemplé la galerie de nos aïeux héroïques et parlé de l'héritage qu'ils nous ont légué sans songer à celui que nous laisserons à nos enfants, sans penser à devenir des héros nous-mêmes, sans oser répandre notre sang pour conquérir de nouveaux lauriers.

Pour réveiller le peuple, pour lui donner de nouveau le goût du risque, de l'aventure et de la gloire, célébrons avec éclat notre fête nationale, rappelons aux Canadiens français leur glorieux passé, mais que ce retour en arrière ne soit pas stérile, qu'il nous aide à secouer le joug économique, qu'il nous donne de nouveau une âme conquérante, bien déterminée à reprendre le terrain perdu. Cessons d'être des serviteurs satisfaits dans la maison de nos pères.

En ce 24 juin 1939, faisons un sérieux examen de conscience, traçons-nous un programme de vie et surtout vivons-le.

Décorons et pavisons avec les drapeaux canadiens-français le 24 juin prochain.

Le Canada n'a pas de drapeau; nos ministres et nos députés n'ont pas jugé à propos d'en adopter un, bien qu'il en soit question depuis longtemps et que toutes les sociétés nationales aient fait pression sur eux à ce sujet. Il est probable que le projet traîne en longueur pendant plusieurs années.

Mais qu'importe si le Canada n'a pas de pavillon, le Canada français lui en a un, et il est superbe avec sa grande croix blanche, sur fond bleu royal, orné de quatre fleurs de lis.

Il est beau notre étendard, non seulement parce qu'il plaît à l'oeil quand il flotte fièrement au vent, mais il est beau aussi par les souvenirs qu'il évoque. Ne rappelle-t-il pas, en effet, le drapeau de Champlain, le

Père de la Nouvelle-France; la glorieuse bannière de Montcalm, victorieux à Carillon, et le fanion des Gardes françaises? Ne rappelle-t-il pas nos origines royales et françaises?

Lors de la récente visite de nos Souverains le roi Georges VI et la reine Elisabeth, il a flotté en place d'honneur dans la plus belle ville française du Canada. Au grand banquet de l'Hôtel Windsor, le 18 mai dernier, le drapeau canadien-français étalait ses fraîches couleurs, face au Roi, et Sa Majesté n'a pas cru nécessaire de protester. Puisque le Roi du Canada a accepté tacitement notre drapeau, à nous maintenant de nous en servir pour décorer et paviser le jour de la fête nationale. Ne craignons pas de nous affirmer. Plus nous nous effaçons, plus nous serons méprisés; plus nous nous affirmons, plus nous serons respectés.

N'est-ce pas un anglais, d'ailleurs, il y a quelques années, qui appuya un patriote éclairé qui proposait de hisser sur les immeubles municipaux le drapeau des Canadiens français pendant que plusieurs des nôtres n'en voulaient pas?

Faisons l'unanimité autour de notre drapeau, symbole de la patrie, soyons-en fiers; qu'il décore nos demeures et nos maisons de commerce le 24 juin et qu'il soit vraiment pour tous un signe de ralliement et d'union.

Où trouver le bonheur

Tous, tant que nous sommes, rêvons le bonheur que toutes les générations ont poursuivi avec avidité. Nous cherchons le bien-être, les satisfactions, les plaisirs sous toutes les formes. Nous voulons sans cesse des joies nouvelles. Nous tâchons d'imaginer les moyens efficaces d'atteindre un degré de jouissances tel que nous n'ayons plus rien à envier. Bref, notre vie est une course effrénée à la poursuite du dieu bonheur que nous désirons posséder!

Le coeur humain est insatiable et cette soif de bonheur est naturelle; mais il faut réfléchir, raisonner, être logique. Il ne faut pas s'y méprendre et demander à la vie plus qu'elle ne peut nous donner. Sous la voûte céleste, il n'est pas de bonheur "parfait" mais il existe du "vrai" bonheur — ce doux nectar — que les âmes élitiques et les énergies trempées savent goûter!

Gardons-nous d'envier le sort des autres, de nous leurrer, de nous éblouir pour des riens. Sachons nous contenter d'un bonheur relatif, le seul auquel nous ayons droit d'aspirer ici-bas. Résignons-nous à notre destinée quelles que soient les circonstances qui nous entourent et les événements que nous subissons. N'oublions pas de trouver un bon côté dans chaque chose.

Pour être heureux — dans le sens restreint du mot — il y a la satisfaction du devoir accompli, la paix intérieure, les principes fondés, la grandeur d'âme, la volonté virile qui sont de nature à nous faire tirer le meilleur parti possible de notre situation, si modeste soit-elle. Enfin, il faut nous rendre utile là où le bon Dieu nous veut.

Certes! chacun n'est pas né sous une bonne étoile, et le hasard — ce dieu malin — semble parfois semer la fatalité sur certaines destinées. Tout le monde n'est pas également doué. Nul ne choisit l'époque ni le milieu pour naître, pas plus d'ailleurs que les auteurs de leurs jours. Mais chaque individu possède certaines aptitudes, certains talents qu'il lui faut faire fructifier à l'occasion afin d'être "quelqu'un" dans la société.

C'est au milieu de personnes qui nous sont chères que nous pouvons goûter cette douceur de vivre. Soyons gais, sachons sourire: un visage épanoui peut faire la vie douce à ceux qui nous entourent, prodiguons-leur nos soins attentifs, consolons-les, édi-

fions-les par notre conduite en pratiquant les vertus qui embaument un foyer.

Ainsi, nous contribuerons pour une large part à rendre heureux ceux avec lesquels nous partageons la vie, tout en étant les artisans de notre bonheur!

La vie agronomique

CHOIX DU TERREAU POUR LA CULTURE DU TABAC

Pour la culture du tabac, on ne doit faire usage que d'un bon terreau dans les serres et couches. A cette fin, la terre noire de bois franc, bien décomposée (prise à 6 ou 8 pouces seulement, sur la surface du sol) et à réaction légèrement acide, convient très bien. Utilisons le moins possible les terres noires provenant d'essences résineuses.

Un terreau donnant d'excellents résultats est celui que l'on prépare comme suit: l'on fait, en juin ou juillet, un mince labour de 3 à 4 pouces de profondeur, sur une prairie ou un pâturage riche en mil et en trèfle; puis la tranche de terre labourée, communément appelée friche, est transportée à proximité de la serre où elle est entassée à raison de deux rangées à la fois, entre lesquelles on ajoute un bon fumier variant de 4 à 5 pouces d'épaisseur et autant de bonne terre de bois franc. Au fur et à mesure que les rangées de friche, de fumier et de terre noire se superposent les unes sur les autres, on verse, à la surface de chacune d'elles,

de l'eau à profusion, afin de créer la décomposition de la matière organique.

Au bout de quelques semaines, on défait la pile; puis on la reconstruit, en ayant soin de bien mélanger le tout; déjà la matière organique est partiellement décomposée.

Cette dernière pile, ainsi reconstruite, restera en cet état jusqu'au moment d'utiliser le terreau. Il peut être utilisé le printemps suivant. Un tel terreau, préparé une couple d'années d'avance, donnera de meilleurs résultats.

Enfin, on peut encore utiliser, comme terreau, un sable fin, riche en matière organique décomposée, provenant par exemple d'endroits bien drainés et où les graminées et les légumineuses prédominent. Le sable de chaume convient encore. Dans ces derniers cas, il sera préférable d'enrichir le sable avec du vieux fumier mélangé.

Veillons à appliquer le terreau en serre dès l'automne; l'action de la gelée au cours de l'hiver sera des plus bienfaisantes.

Conrad Turcot, spécialiste en tabac.

Le journal est aujourd'hui l'une des plus grandes forces sociales du monde.

LES GENS PRÉFÈRENT DOW

parce qu'elle est

rafraîchissante
mûrie à point
pure et saine
brassée au goût
des modernes



LA BIÈRE DE BON GOÛT

Toussez-vous?

SOUFFREZ-VOUS DE RHUME A L'ETAT CHRONIQUE

Prenez le sirop CREOMEL connu depuis plusieurs années, le sirop CREOMEL, vous débarrassera de ce rhume. Pour toux, rhumes négligés, bronchite chronique, toux rebelles, asthme.

Combat ou évite les complications pulmonaires de la grippe et de la coqueluche.

Le Sirop CREOMEL donne des résultats là où d'autres préparations ont échoué.

PRIX .50 .90 et \$1.50 la bouteille, poste payée

DEPOSITAIRE

PHARMACIE GRANGER

TÉL.: 30

Maskinongé

PAGE AGRICOLE

POUR PREVENIR UN DESASTRE

"Petit poisson deviendra grand
"Pourvu que Dieu lui prête vie".
Vous vous rappelez sans doute le langage que tint un jour le carpillon de la fable au pêcheur qui venait de le prendre.

"Que ferez-vous de moi? Je ne saurais fournir
"Au plus qu'une demi-bouchée,
"Laissez-moi carpe devenir,
"Je serai par vous repêchée,
"Quelque gros partisan m'achètera bien cher".

Si nos moutons pouvaient parler, combien de petits agneaux grêles pourraient tenir à peu près le même langage à leur maître!

Etant trop petits et trop maigres, on devrait les laisser profiter jusqu'à ce qu'ils soient de taille raisonnable et bien à point. Les agneaux, qui se sont vendus \$4 à \$7 par tête depuis quelques semaines, se vendent maintenant à la livre. Ainsi, la semaine dernière, les meilleurs ont rapporté de 12¢ à 13¢ la livre, quelques-uns de grand choix 13 1/2¢, tandis que ceux de qualité moyenne ont varié de 10¢ à 11¢. Ces hauts prix ne prévaudront peut-être pas longtemps, et qui sait s'ils n'auront pas fléchi lorsque vous recevrez cette lettre. A tout événement, dès que les arrivages se feront plus nombreux, ils baisseront tout probablement. Mais cette baisse sera plus ou moins accentuée suivant que la demande sera plus ou moins forte et aussi suivant que la qualité des sujets sera plus ou moins bonne. Il y a déjà plusieurs semaines que nous avertissons nos expéditeurs de ne pas apporter de sujets communs parce qu'ils ne sont pas demandés et que nous devons les sacrifier à vil prix.

Si nous nous permettons d'aborder aujourd'hui la question des agneaux avant qu'ils nous arrivent en grand nombre, ce n'est qu'en vue de mettre le producteur en garde contre une baisse trop brusque qu'il pourrait bien déclencher en expédiant des agneaux maigres et légers. Bien que la demande soit bonne pour les sujets de choix, rien ne nous garantit la stabilité du marché dans les semaines à venir. Aussi, vaut-il mieux prévenir et songer déjà à prendre les moyens à notre disposition pour maintenir la fermeté des prix aussi longtemps que possible.

Il faudrait bien éviter l'expérience malheureuse de l'été dernier, alors qu'on expédiait, au commencement de juillet, quelque 1500 agneaux qui n'auraient jamais dû être mis sur le marché avant la fin d'août. Ils pesaient en moyenne de 30 à 50 ou 60 livres, et la plupart étaient à peine mangeables. Ceux-là même qui les envoyèrent n'auraient jamais voulu les faire manger à leur famille. Il s'ensuivit une forte réaction sur le marché et les prix fléchirent de 2¢ à 3¢ la livre. De plus, les agneaux offerts en vente par la suite rapportèrent moins la livre qu'ils auraient normalement rapporté n'eût été cette grande dégringolade. Cette baisse subite eut donc une grande répercussion sur les expéditions subséquentes et cause de grandes pertes aux producteurs.

Mais, fait bizarre et à la fois regrettable, le désastre de juillet 1938 ne semble pas avoir mis les gens sur leurs gardes si l'on en juge par le rapport des marchés du 4 août 1938 qui se lit comme suit:
"Nous traversons actuellement une période critique dans l'écoulement des agneaux particulièrement en ce qui concerne la province de Québec. Il y a deux semaines, les arrivages

sur le marché de Montréal comprenaient plus de 50% de petits agneaux non à point et qui ne convenaient nullement pour la vente. Beaucoup de ces agneaux mal engraisés se sont vendus difficilement et les prix ont subi une forte baisse. De nouveau cette semaine, tout au moins la moitié des arrivages n'étaient pas de qualité ordinaire. Les chaleurs qui sévissent provoqueront tout probablement une demande plus difficile à satisfaire, et seuls les agneaux pesant de 70 à 100 livres seront recherchés."

Ne pas oublier qu'il est bien difficile de stabiliser le marché à son niveau normal après qu'il a été affecté d'une façon aussi déplorable. Avis donc aux intéressés de ne pas encombrer le marché avec des sujets légers, maigres et rabougris afin de ne pas déprécier les prix et de ne pas répéter l'expérience malheureuse de l'an dernier.

J.-E. BISSON.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

fournit les commentaires suivants sur le marché

BEURRE:—

Continuant sa forte activité déjà en évidence à la fermeture de la semaine précédente, notre marché au beurre a encore conservé une fermeté allure durant cette dernière semaine et une réaction vers la hausse.

A la suite d'une amélioration dans la demande, les détenteurs limitèrent leurs offres et même ils en exigèrent des prix plus rémunérateurs, mais au fur et à mesure que les cotations avancèrent, le volume des transactions s'accrut davantage et fut assez considérable pour absorber rapidement toutes les offres disponibles.

Cette avance de prix enregistrée depuis quelque temps peut se résumer aux principaux facteurs suivants tels que la diminution de notre production, la hausse marquée dans les prix du fromage, une situation améliorée et plus stable sur les marchés d'outre-mer ainsi qu'une réduction assez substantielle dans nos stocks domestiques.

A la dernière heure, le relevé final de l'Office Fédéral de la Statistique nous annonce que les stocks en entrepôts par tout le Canada au 1er juin courant se chiffrent à 14,237,927 livres comparativement à 13,075,854 livres à pareille date l'an dernier, soit une augmentation de 1,162,073 livres et la production totale du mois de mai 1939 aurait enregistré une diminution d'environ 4% sur le mois de mai 1938.

Lundi avant-midi, le 12 juin, les prix du No. 1. pasteurisé frais au gros variaient de 22 1/2¢ à 22 3/4¢ la livre.

FROMAGE:—

Un changement subit d'orientation contribue actuellement à un raffermissement de prix sur le marché anglais et a également sa répercussion favorable sur notre marché canadien.

VOLAILLES VIVANTES:—

Ainsi que pour la semaine précédente, la trop grande quantité d'arrivages de sujets de mauvaise qualité, causant une forte pression de vente pour en trouver des acheteurs, nuisant par le fait même à la distribution des sujets de bonne qualité, fut responsable d'une autre baisse de prix.

VOLAILLES ABATTUES:—

La demande demeure limitée et les prix sont stationnaires.

OEUFs:—

(Montréal et Québec)

Les arrivages furent un peu plus considérables que la semaine précédente. Par contre, une demande plus active fut de nature à éviter l'accumulation et à maintenir les prix stables.

VEAUX ABATTUS:—

(Montréal)

Marché stable et prix soutenus.

PORCS ABATTUS:—

(Montréal et Québec)

Marché stationnaire et peu de variation à noter dans les prix.

ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 12 juin, 1939 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS:—

Bacons — (180 à 230 lbs) Prix de base — Nourris et abreuvés, 9.25. Par camion — Non établi. 9.35 à 9.50. Sélects — (190 à 230 lbs) Prime, par tête, de \$1.00.

Bouchers — (160 à 240 lbs) Coupe, par tête, de \$1.25.

Légers (Moins de 160 lbs) Coupe, par tête de 75¢.

Pesants — (240 à 270 lbs) Coupe par tête de \$2.50.

Extra Pesants (Plus de 270 lbs) Coupes de \$1.50 et \$2 du 100 livres.

Porcs classés abattus — \$12.70.

VEAUX DE LAIT:—

Choix 6.50—7.00

Bon 6.00—6.50

Moyen 5.00—5.50

Commun 4.00—4.50

Au seau 3.50—4.00

VEAUX DE CHAMPS:—

Bon 3.00—3.50

Commun 2.50—3.00

BOUVILLONS:—

Choix 6.50—7.00

Bon 6.00—6.50

Moyen 5.50—6.00

Commun 5.00—5.50

Com. Lég. 4.00—4.50

AGNEAUX:—

Agneaux du printemps, à la livre, de 9¢ à 12¢ suivant la qualité.

MOUTONS:—

Bon 3.50—4.00

Commun 2.50—3.00

TAURES:—

Choix 6.00—6.50

Bonne 5.50—6.00

Moyenne 4.50—5.00

Commune 4.00—4.50

VACHES:—

Choix 5.00—5.50

Bonne 4.25—5.00

Moyenne 3.25—3.75

Commune 3.00—3.25

Très Com. 2.50—2.75

TAUREAUX:—

Choix 5.00—5.50

Bon 4.00—4.50

Moyen 3.75—4.00

Commun 3.50

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 10 juin 1939

POULES VIVANTES:—

A—5 lbs et plus 18¢

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 16

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 15

COQS 13

Volailles vivantes — Poulets à griller

(GRIS)

A—3 1/2 lbs et plus 21¢

B—3 lbs jusqu'à 3 1/2 lbs 19

C—2 1/2 lbs jusqu'à 3 lbs 17

(BLANCS)

A—2 1/2 lbs jusqu'à 3 lbs 17¢

B—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs 15

C—1 1/2 lb jusqu'à 2 lbs 13

N.B. — Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

VEAUX ABATTUS:—

(Engraisés au lait)

Bons 09 1/2¢

Moyens 08 1/2

Communs 06 1/2

Très Communs 05 1/2

OEUFs:—

A—(Gros) 22¢

A—(Moyens) 19

B 18

C 16

JEUNES DINDES ABATTUES:—

A 27¢

B 25

C 23

OIES ABATTUES:—

A 19¢

B 17

C 14

Lapins vivants — 5 lbs et plus la livre 10

Pigeons vivants le couple 20

POULETS ABATTUS:—

(Engraisés au lait)

Spécial — 6 lbs et plus 23¢

A—6 lbs et plus 27

A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 26

B—6 lbs et plus 25

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 24

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 23

POULETS ABATTUS:— (Sélectionnés)

Spécial — 6 lbs et plus 27¢

A—6 lbs et plus 26

A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 25

B—6 lbs et plus 24

B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 23

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22

C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 21

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 20

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 19

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 18

POULES ABATTUES:— (Sélectionnées)

Spécial — 5 lbs et plus 24¢

A—5 lbs et plus 23

A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 22

A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 21

B—5 lbs et plus 21

B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 20

B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 19

C—5 lbs et plus 18

C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 17

C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 16

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et 5% aux coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE

Montréal et succursale de Québec

Semaine finissant le 5 juin 1939

BEURRE FRAIS:—

No. 1. Pasteurisé 22¢

No. 1. non pasteurisé 21 1/2

No. 2. 21

FROMAGE:—

Semaine finissant le 6 juin 1939 inclusivement

BLANC:—

No. 1. 10 1/2¢

No. 2. 09 1/2

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

COLORE:—

No. 1. 10 1/2¢

No. 2. 09 1/2

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

QUINZE MEDECINS VETERI-NAIRES VISITERONT LES ANIMAUX A FOURRURE

Quinze médecins vétérinaires instructeurs en élevage d'animaux à fourrure, à compter de cette semaine, visiteront les animaux des membres des clubs d'éleveurs de la province. C'est avec le concours de l'honorable Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, que l'Association des éleveurs d'animaux à fourrure offre ce nouveau service à ses membres. A cette époque-ci de l'année, les inspecteurs vétérinaires sont appelés à rendre de grands services à nos cinq et quelque mille éleveurs d'animaux à fourrure. Les jeunes renards requièrent des soins particuliers durant les grandes chaleurs d'été. De plus, ils sont sujets à diverses maladies dont l'une, la maladie des chiens, fait chaque année, durant la saison chaude, de nombreuses victimes. Le rôle des vétérinaires instructeurs sera de dépister la source des épidémies qui se déclarent dans certains districts, et collaborer étroitement avec le service vétérinaire provincial.

Les éleveurs sont priés de laisser visiter leurs fermes et de collaborer dans la rédaction d'un rapport aussi complet que possible sur la croissance des jeunes animaux, l'alimentation, l'élimination des maladies, etc., etc. A noter que ces instructions se rendront seulement chez les éleveurs faisant partie de l'Association.

A. Létourneau.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Louiseville en Activité

par VERVILLE

Plus de justice!

Il est nécessaire d'examiner la situation parfois tragique de nos institutrices rurales sur lesquelles repose tout le poids de l'enseignement. Avec cela, qu'elles ont à peine le salaire concédé à des chauffeurs ou à des ouvriers, sans culture. Le sort pénible de ces institutrices nous émeut et doit être solutionné avec plus de sens de justice et d'équité.

Notre Province paie mal celles qui ont la dure et ingrate mission d'instruire les enfants de nos campagnes. En 1938, on compte 1294 institutrices recevant un salaire annuel inférieur à \$300.00; 271 institutrices recevaient \$250.00; 288 entre 150.00 et 200.00 et ce qui est encore plus dérisoire 20 institutrices ont entre \$120.00 et \$125.00 pour dix mois de travail épuisant, et des journées énorment de huit et neuf heures. Ces dernières n'ont même pas les honoraires d'une servante! C'est à peine croyable...

Ce qui rend cette situation véritablement injuste, c'est que l'institutrice rurale doit en plus de vivre sur ce maigre salaire, assumer le travail d'une femme de peine dans sa petite école du rang, faire elle-même son ménage, vaquer aux plus humbles travaux domestiques: casser son bois, allumer le poêle, veiller à la lampe aladin, tout cela, en plus du métier de former des âmes, au sens profond du mot!

Si sa situation matérielle fait vraiment pitié, sa situation morale est au même niveau. L'autorité de la vaillante petite institutrice est discutée, abaissée, humiliée. Les injustices des parents grossiers, ou des enfants mal préparés à l'étape éducative ne lui manquent jamais au cours des mois scolaires. Les nerfs de la maîtresse ont beau d'être d'acier, au bout de six mois ils se brisent, et sans encouragement, sans appui, souvent très isolée, la brave petite institutrice broie du noir, et ma foi, cette déconcertante situation justifie cette faiblesse. Ce régime de froideur, d'oppression, de vexation finit par décourager l'institutrice qui abandonne à d'autres ce poste ingrat. Or, abandonner un poste, c'est manquer sa vie ou préjudicier à celle d'autrui.

Le gouvernement a sûrement un devoir impérieux, une mission noble à remplir vis à vis de nos institutrices rurales; leur assurer, en premier lieu, le pain quotidien.

C'est le moyen le plus pratique de relever le rôle des institutrices de campagne. Ces jeunes filles ont fait de brillantes études, souvent dispendieuses, pour embrasser la carrière de l'enseignement, elles ont droit à un beau salaire. Le rôle d'institutrice doit être considéré comme une profession. L'amélioration du sort de ces travailleuses intellectuelles repose sur le Pouvoir, sur le gouvernement.

Des pressions de plus en plus répétées se font partout pour relever les cachets des maîtresses d'école; la sympathie se fait éclatante et compréhensive autour des jeunes filles enseignantes; tous veulent pour elle plus de justice, plus de bienveillance, plus de reconnaissance. En plaçant leur cause, nous souhaitons aux institutrices courage, ténacité, fermeté dans leurs légitimes doléances. Nous avons tout lieu de croire, que dans un avenir fort prochain, la balance de la justice aura été définitivement rééquilibrée en leur faveur. C'est notre plus vif désir!

Billet de Semaine

La petite industrie

L'artisanat canadien, — c'est un fait, — se développe de plus en plus. Du 9 au 25 juin, une exposition de travaux manuels se tiendra à l'île Sainte-Hélène, démontrant ce qu'est la petite industrie et ses possibilités économiques.

C'est là une initiative fort intéressante que de mettre sous les yeux de tout le monde ce que peut la simple utilisation des talents naturels, auxquels on a donné libre cours sous l'impulsion d'une imagination laissée à elle-même, c'est-à-dire imprégnée du milieu, de l'ambiance, de la civilisation et des traditions d'une contrée.

La petite industrie d'un pays reflète son esprit, son caractère. On y voit ses goûts, ses idées, ses croyances. Elle est accessible à tous et si l'on n'y fait pas for-

tune comme dans les grandes entreprises, du moins y trouve-t-on, en plus d'une satisfaction morale, d'une fierté bien légitime, une petite aisance.

Les arts et métiers ont, à toutes les époques de l'histoire de toutes les civilisations, joué un rôle de premier plan. L'organisation des corps de métiers, qui a été la base du développement économique du monde entier, n'a pas eu d'autre origine que l'utilisation pratique de l'habileté conjuguée des maîtres, des compagnons et des apprentis.

Les femmes qui ne perdent jamais l'occasion d'utiliser leurs dix doigts et dont les métiers sont multiples, ont toujours pris une part active à ce mouvement. Nul doute qu'elles seront donc largement représentées à cette exposition. Ne leur ménageons pas nos encouragements. Les travaux de chacune enrichissent la communauté; car on ne peut nier que la petite industrie est appelée à rendre dans tous les milieux de précieux services.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

A Bâtons rompus

DOUBLE ORGANISATION

On nous prie instamment de signaler que la St-Jean-Baptiste sera célébrée avec faste et pompes, cette année en notre ville. Tant mieux! Car de ces fêtes, il résulte toujours un meilleur esprit local. Cette démonstration patriotique est menée de front par les organisateurs avec une réunion générale de l'amicale des anciens élèves du collège, fondée il y a déjà six ans et dont les opérations, en plusieurs domaines, sont fort actives.

On nous a remis le programme détaillé de ces fêtes qu'il serait évidemment trop long de publier, dans le cadre de ces notules. Néanmoins, nous résumons et nous disons que le 24 au soir, il y aura parade des croisés, concert public au parc municipal, allocutions de circonstances et enfin, le clou de la soirée, feu de la St-Jean, sous les auspices de la Chambre de Commerce, et chants patriotiques sous la direction du Dr Dalcourt. Voilà les parties les plus saillantes du programme du samedi soir.

Le lendemain, soit le dimanche 25 courant, un programme très chargé se poursuivra. Le schéma général en serait: l'ouverture à 9 hrs, au collège de la convention des amicalistes; grand'messe et sermon de circonstances, photographie traditionnelle; élection du nouveau conseil des Anciens; banquet.

A trois heures de l'après-midi, parade générale de la St-Jean-Baptiste, avec — ce qui est vraiment significatif dans ce chie mouvement — quinze chars allés de toutes les organisations de l'école de toutes les arganisations de genre existantes en notre ville. Le parcours comprend les principales rues, tant latérales que collatérales. Ce sera certainement une démonstration publique qu'il vaudra la peine de voir, et les organisateurs ont raison d'espérer sur un chiffre considérable de visiteurs étrangers ou de résidents avoisinants.

Cette journée bien remplie se terminera par une séance solennelle au collège, ou un groupe d'anciens joueront une pièce (sous l'habile direction de Gaston Fleury) et où les élèves actuels recevront les récompenses d'usage pour leurs succès scolaires.

Plusieurs comités ont été formés, dont il serait trop long d'énumérer la composition. Tout juste, par simple lecture de cette liste et des nombreux noms qui l'enrichissent, nous sommes persuadé que les journées du 24 et 25 juin seront à se rappeler. L'objet vital de ces deux démonstrations est de resserrer davantage les liens entre les amicalistes et la direction du Collège. Nous félicitons les organisateurs d'avoir songé à un aussi intéressant programme, et nous leur souhaitons succès, à tout les points de vue, dans la réalisation de ce programme dont l'envergure valait la peine d'une large publicité. Ajoutons que M. Rhéal DesRosiers assume le fardeau toujours lourd et méritoire de la marche générale de cette publicité.

Mosaïque

Le bonheur appartient à ceux qui savent prendre la peine, et qui devant l'effort et le sacrifice, ne commencent pas à dire: "A quoi bon?"

* * *

A la campagne, les maisons n'ont pas de mystères. Cela contribue à beaucoup d'indulgence mutuelle!

* * *

Les malheurs pressentis arrivent presque toujours.

* * *

Les avarés ne croient point à une vie à venir; le présent est tout pour eux.

* * *

Tout bonheur chèrement payé n'est en somme qu'un composé de patience et de temps.

* * *

La femme a cela de commun avec l'ange, que les êtres souffrants lui appartiennent.

* * *

Tablez toujours sur la puissance du temps qui est un bon diable.

* * *

L'eau va toujours à la rivière.

* * *

La flatterie n'émane jamais d'une belle âme; elle est l'apanage du petit esprit. La flatterie, de plus, sous-entend presque toujours un intérêt.

* * *

La meilleure manière de se défaire d'un ennemi, c'est de s'en faire un ami.

* * *

Je ne m'efforce à rien d'autre qu'à me cultiver moi-même, à ma façon, et, autant que possible, afin de pouvoir participer avec toujours plus de pureté et de joie à l'infini. (Goethe)

CAMPAGNE URGENTE

En même temps que la campagne de la refrancisation, une autre campagne bat son plein: celle de l'achat chez les nôtres.

"De quoi, à son tour, nous vient-elle avertir? D'une vie économique à l'envers.

"Depuis bientôt six ans, de terribles répercussions vont porter presque en chaque foyer de la souffrance, et, plus encore que de la souffrance, de l'humiliation.

"Une ignorance phénoménale, invincible à ce qu'il semble, n'en persiste pas moins chez nos gens, sur les rapports de l'économie et du national, cependant que ces rapports affectent non seulement la vie matérielle de chacun, mais la dignité et la liberté d'un peuple.

"Des phénomènes comme ceux-là font toucher du doigt jusqu'à quel point nous avons perdu le sens de la solidarité, ou plus simplement, la conscience collective."

AGREABLE SOIREE

Nous avons le plaisir récemment d'assister à une soirée, à St-Justin, organisée par un groupe de gais lurons de l'endroit, au profit de leurs oeuvres ou organisation personnelle de jeunesse.

Nous y avons passé d'agréables heures. Outre le mérite des pièces jouées, leur portée morale très significative, les jeunes acteurs, à très peu d'exception près, ont su rendre leur rôle avec beaucoup de spontanéité, de naturel et une indéniante bonne volonté.

Nous ne manquons presque jamais "les soirées de St-Justin" et nous notons avec plaisir qu'elles sont vivantes et fort intéressantes. J'observais impartiale-

ment l'autre soir le sympathique et si compact auditoire, et je me disais qu'à St-Justin, les gens savent bien tuer le temps. Félicitations chaleureuses à qui de droit, et souhaits sincères de persévérance à continuer à donner à cette jolie paroisse un cachet intellectuel qui complète le cadre naturel, si agréable, où vivent les braves gens de St-Justin.

J'allais oublier de signaler et d'accorder la palme aux deux bambins qui ont exécuté de façon si charmante, l'un, une pièce d'accordéon, l'autre, une danse du terroir fort élaborée. Pour leur âge surtout, ces enfants promettent pour l'avenir et leurs parents ont lieu d'en être fiers.

TERRAINS DE JEUX

Grâce à l'initiative de l'abbé Panneton, nos ouvriers ont leur jardin. Leurs enfants auront-ils à leur tour des terrains de jeux. C'est à voir.

Procurez durant les vacances des amusements honnêtes à notre jeunesse n'est certes pas aisé, dans notre ville, si l'on tient compte surtout des conditions locales; pas de bain public, pas de gymnase public. Il ne reste pas grand chose, alors. Le prêtre qui fera des efforts pour permettre à nos enfants de s'amuser aura accompli un beau geste à Louiseville. Les enfants, sans des jeux organisés, laissés à eux-même, viennent vite à s'embêter, et ça, ce n'est pas de santé du tout, à aucun point de vue.

Il est à souhaiter qu'à Louiseville, quelqu'un de bien autorisé — et qui aime cela — prenne l'initiative d'assurer aux enfants de Louiseville, de belles et saines vacances. Seul, un terrain de jeux bien organisés et bien surveillés, me semble être l'expression même de si désirables vacances.

Causerie du Docteur

PAR
PIERRE CHAUCHEAU, M. D.



LES DROITS DE L'ENFANT

(suite)

Je continue la question du lait pour l'enfant et voici ce qu'écrivit Madame Comtois-Chauveau, M. D., dans la revue "Payasana" du mois de mai.

Tout enfant a droit à l'allaitement

maternel
Maman, êtes-vous celle qui le lui refuse?

C'est inconcevable combien il peut y avoir de faux préjugés à ce sujet. Je suis trop faible: mon lait est trop maigre, etc., etc. A une jeune maman qui venait de mettre au monde son sixième enfant, le médecin avant de quitter la maison donne

ses instructions quant aux heures de repas, etc. La mère s'objecte: "je n'ai jamais nourri, docteur" — "Pourquoi, vous n'avez pas de lait?" — "Non, je n'ai jamais essayé, c'est bien trop ennuyeux". Et dire que ceci se passe en 1939. C'est incroyable. On ne dirait jamais que depuis quelques années, les médecins et plusieurs associations d'éducation hygiéniques mènent une campagne en faveur de l'allaitement maternel. Que penser maintenant de cette autre maman qui n'a pas encore 30 ans? "Si vous pensez docteur, que je vais m'exposer en nourrissant le bébé à me déformer les seins et à les voir flasques et pendants comme ceux d'une femme de soixante ans. Ça jamais!" Le docteur intérieurement crie au scandale. Madame, vous ne pensez pas à ce que vous dites, vous ne raisonnez pas comme une vraie maman; on dirait qu'on

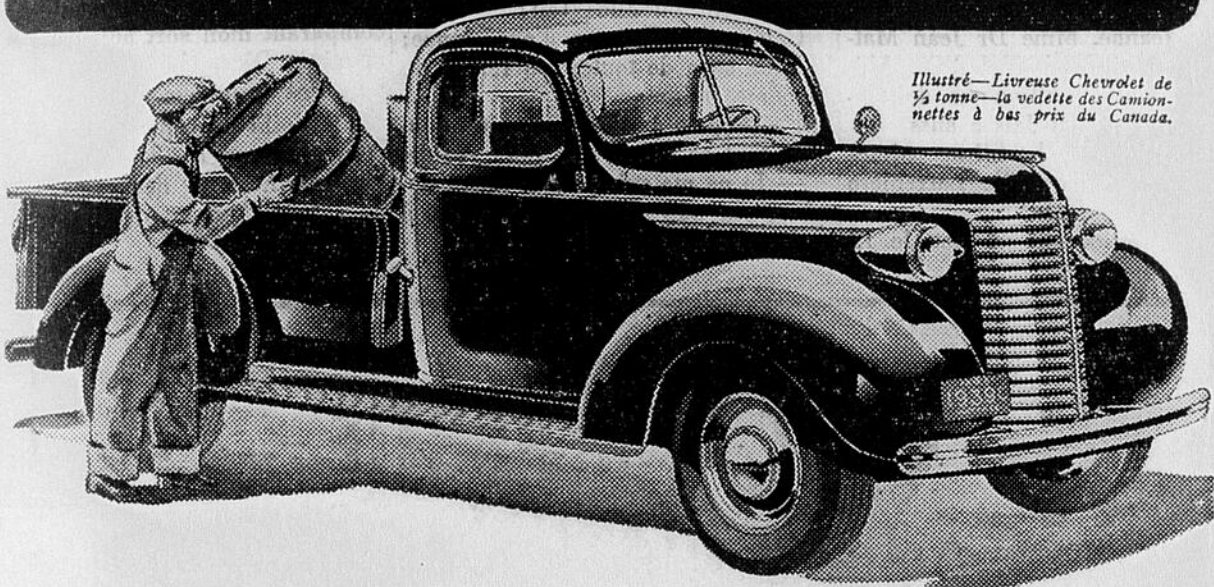
veuille vous forcer à allaiter le bébé d'une parfaite étrangère. Encore que ce ne serait pas cela qui vous déformerait la poitrine, mais plutôt votre mauvais état de santé, ou le port d'un mauvais soutien-gorge.

Quand j'étais à l'hôpital Ste-Justine, une petite maman vient consulter pour son bébé de quelques mois qui semble bien malade. Il tousse, transpire; il est brûlant et affaibli. Après examen, le médecin dit: "Madame, votre bébé est bien malade: il fait une broncho-pneumonie. Voulez-vous nous le laisser, il sera mieux traité à l'hôpital que vous ne pourriez le faire à la maison" — "Mais, je ne peux pas, docteur, je le nourris. Il est bien assez malade comme cela, sans qu'on change son lait et lui occasionne des troubles stomacaux" — "Vous êtes une bien brave petite maman, je vous admire. Demeurez-vous loin de l'hôpital? — Non! rien qu'à un quart d'heure de marche. Je viendrai, si vous voulez six fois par jour, aux heures que vous m'indiquerez". — "Et six fois par jour, tant que le bébé ne fut pas rétabli, aux heures fixées, la jeune maman nous arrivait toute contente de continuer sa belle tâche maternelle et convaincue que grâce à son dévouement et à celui du personnel de l'hôpital son bébé serait sauvé. Et quand la maman sortit un jour de l'hôpital, portant son bébé complètement rétabli, son regard plein d'orgueil semblait défier le monde, le médecin traitant ne lui avait-il pas dit: — Madame je suis fier de vous et vous pouvez l'être aussi, ce bébé doit 50% de sa guérison à sa brave petite maman".

Madame, il faut que vous allaitiez votre bébé, vous en êtes capable. N'allez pas faillir à la tâche avant la naissance même de ce cher petit. Il sera à votre merci et il aura confiance en vous, n'allez pas lui faire défaut. Le meilleur de toutes les méthodes, la méthode idéale est celle qui consiste à nourrir vous-même votre enfant. N'oubliez pas que l'allaitement artificiel est la cause de la plupart des mortalités parmi les nourrissons.

(à suivre)

CAMIONS CHEVROLET



Illustré—Livreuse Chevrolet de 1/2 tonne—la vedette des Camionnettes à bas prix du Canada.

ILS L'EMPORTENT DE 3 MANIÈRES POUR RÉDUIRE LES FRAIS

Vous achetez le plus économique de tous les camions quand vous achetez le nouveau Chevrolet ou Maple Leaf 1939. Étant des camions à "triple épargne"... ces camions vous épargnent de l'argent de trois manières — sur le prix d'achat, sur les frais d'usage et d'entretien.

C'est pour cela que Chevrolet est le mot d'ordre, en 1939, de tous les acheteurs de camions du Canada qui veulent épargner de l'argent. La ligne Chevrolet et Maple Leaf complète — dont les modèles de 1/2 à 2 1/2 tonnes sont techniquement conçus — offrent les bénéfices de l'économie Chevrolet à 97% de tout le domaine du camionnage.

Voyez cette fameuse ligne de camions aujourd'hui et arrangez-vous pour avoir une démonstration. Vous avez le choix d'un grand nombre de modèles et d'empattements, y compris de nouveaux modèles de 2 tonnes à cabine avancée... Technique de camion totale, extra-forte, extra-solide... Tous les modèles sont mus par le fameux moteur Chevrolet économique à soupapes en tête spécial pour camions... Et tous appartiennent au domaine des plus bas prix!

Légères mensualités du mode General Motors de paiements à termes.



Illustré: Combinaison de tracteur-remorque Maple Leaf — "Roi de l'économie" des grandes routes.



Illustré: Camion à panneaux Chevrolet de 1 1/2 tonne — Vedette d'élégance et d'économie.



Julien & Veillet, Louiseville.

LA CLEF DU TRANSPORT ÉCONOMIQUE



TAXI

NAP. S. de CARUFEL & FILS
Autos et voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. — Voyages à longue distance.
SERVICE RAPIDE — JOUR ET NUIT
TEL.: 29 MASKINONGE, P. Q.

POUR VOS ENSEIGNES

Voyez RAYMOND LAGLOIRE LETTREUR
TEL.: 35W. MASKINONGE, P. Q.
Tous mes travaux sont faits avec la peinture "SHERWIN WILLIAMS"

JOSEPH MERCURE

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS
Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.
ST-BARTHELEMI, P. Q.
TEL. BELL: 197 S. 31

Richard LESSARD, B.C.L.

NOTAIRE
Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.
STE-URSULE, P. Q.

Pour vos achats et réparations de moullins à coudre veuillez vous adresser à un homme de 40 années d'expérience.

S. DESCOTEAUX

GERANT
SINGER SEWING MACHINE CO.
500 rue des FORGES
TROI-RIVIERES, P. Q.
TEL.: 894

Camille TOUSIGNANT

REPRESENTANT POUR LE COMTE LOUISEVILLE, P. Q.
Tél. Bell: 900 s 5.

ADRIEN BASTIEN

Transport Général

Deux camions à la disposition du public.
Service rapide et prix modérés.
ST-JUSTIN, P. Q.



Magnifique service de vaisselle de 95 morceaux en semi porcelaine anglaise, valeur de \$30.00 donné gratis aux acheteurs de

THÉ OU CAFÉ MIKADO

EMPAQUÉTÉ EN PAQUETS DE 1 LB.

Aux acheteurs de paquets en 1/2 livre, un magnifique cadeau en crystal est donné avec chaque 1/2 lb. Le Thé noiest garanti Ceylon et Indien. Café garanti pur.

EN VENTE PARTOUT
DEMANDEZ-LE À VOTRE FOURNISSEUR

CUSTAVE POISSON, B. A. L.L.L.
POISSON & HEATON
AVOCATS
EDIFICE AMEAU.
LES TROIS-RIVIERES
HAMILTON HEATON, B. A. L.L. B
Bureau les samedis et dimanches chez le Notaire Cousté.
LOUISEVILLE, P. Q.

LE SALVIFLORE



Le SALVIFLORE est un tonique contre les menstrues, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge.

Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est un remède recommandable que chaque famille doit avoir constamment sous la main.

PRIX: un traitement \$3.00; la bouteille de 2 onces.

Mme LOUIS ALARIE,
Saint-Justin, Qué.

Tél.: 900 s 1-4

Dr
Pierre Chauveau

Médecin - Chirurgien

Ex-Interne des Hôpitaux:

St-Justine et Hôtel-Dieu

Tél.: 900 s 1-4

Dr
J. Comtois-Chauveau

Médecin - Chirurgien
Ex-Interne des Hôpitaux:

Sacré-Coeur, Notre-Dame et Ste-Justine.
Spécialité: Maladie des femmes et des enfants.

Saint-Justin, Qué.

J. B. T. LAFRENIERE

1874 — 1939

NOTAIRE

Le notaire Jean-Baptiste Lafrenière, registrateur du comté de Richelieu depuis bientôt quatre ans et l'un des citoyens les mieux connus et les plus estimés de Sorel, est décédé soudainement, le 3 juin 1939 à sa demeure, rue du Roi. Il était malade depuis une couple d'années mais vaquait à ses occupations ordinaires.

Né à Sainte-Ursule, Maskinongé, le 14 juin 1874, de Jean-Baptiste Lafrenière, cultivateur, et d'Amélie Beaupré, il avait fait ses études au séminaire de Joliette où il avait terminé son cours en 1895. Il vint ensuite s'établir à Sorel. Il fut admis à la pratique du notariat, en 1900. Il pratiqua sa profession d'abord en société avec Me Alfred Guèvremont, jusqu'en 1903, puis seul.

En 1905 il devint secrétaire-trésorier de la commission scolaire, poste qu'il occupa durant près de trente ans. Il fut, de 1903 à 1908, secrétaire de la Compagnie Electrique de Sorel.

Echevin, maire, puis député
Il fut échevin de notre ville, de 1905 à 1907, et maire, de 1910 à 1919. C'est sous son administration que fut exécuté le pavage des rues de notre ville.

Il fut aussi secrétaire de l'organisation libérale de Sorel de 1906 à 1911; secrétaire de la Chambre de

commerce de Sorel, de 1905 à 1909. Il fut l'un des promoteurs, en 1916, du projet de la route nationale S.-Lambert-Lévis.

Membre de la Chambre des notaires de la province, de 1908 à 1911 et de 1914 à 1920, il en fut le vice-président, de 1917 à 1920, et le président, pour le triennat 1924-1927.

Il fut élu député provincial du comté de Richelieu, en février 1923, réélu aux élections générales de 1925, et démissionna, en 1928, pour devenir surintendant provincial de la commission du prêt agricole fédéral, poste qu'il conserva durant une couple d'années.

Il se livra de nouveau, en 1930, à la pratique de sa profession, jusqu'au 15 juillet 1935, alors qu'il fut nommé registrateur du comté de Richelieu.

Dans le monde des affaires

Il fut directeur de la Cie Electrique de Sorel et de la Sorel Light & Power Co., de 1917 à 1920, et président de ces compagnies pendant plusieurs années. En 1917 il forma la compagnie des chantiers Manseau, Ltée (aujourd'hui Marine Industries Ltd). Il fut l'un des fondateurs de la compagnie d'imprimerie du "Courrier de Sorel" dont il fut le directeur durant environ 20 ans.

Il fut aussi directeur de l'hôpital Général du district de Richelieu, de la Société S.-Jean-Baptiste, de 1900 à 1908, et président local de cette société, en 1910.

Il avait été président de la Société historique de Sorel, secrétaire de

Dr Paul Gervais

Dix ans d'expérience dans l'ablation des amygdales et des tumeurs adénoïdes.

Médecin-Chirurgien

136 de Frontenac

Berthierville

Tél. No. 76

l'ordre des ouvriers-unis, de Sorel, de 1900 à 1908; membre fondateur du conseil local (1132) des Chevaliers de Colomb, il en fut grand Chevalier, de 1916 à 1921. C'était aussi un ancien président de la Société d'agriculture du comté de Richelieu et ancien secrétaire et directeur du club Nautique de Sorel.

juin 1939, en l'église St-Pierre de Sorel.

Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

FEMMES AIMABLES

Qu'elles sont rares les vieilles femmes aimables, celles qui en vieillissant ont consacré les roses de l'adolescence et de la jeunesse et ont laissé tomber les épines protectrices qui jadis défendaient leur beauté.

Il y en a pourtant et quand vous les rencontrez vous vous surprenez à dire:

Comment ont-elles fait? Comment? Ecoutez l'expérience; la plus sage de toutes les reines du royaume intime:

J'ai appris à pardonner et à oublier tout ce qui m'était désagréable.

— Je ne me suis jamais laissé dominer par mes nerfs; et j'ai réussi à ne jamais énerver mes amis.

— J'ai possédé le secret de ne penser d'autrui que des choses bonnes et de ne lui dire que d'agréables choses.

— Je n'attendais rien de mes amis.

— J'ai fait de bon coeur tout ce que j'ai entrepris, je m'y suis appliquée et je n'ai pas laissé "la proie pour l'ombre".

— J'ai rêvé d'exquises choses et j'ai caressé les plus chères illusions, ce qui a rendu ma vie aussi gaie que le plus agréable des voyages.

— J'ai eu pitié des pauvres et j'ai sympathisé avec les malheureux, comparant mon sort aux leurs et remerciant Dieu, chaque jour, de m'avoir fait ce que je suis.

— Voilà pourquoi je suis restée gaie et jeune en dépit des années, des sacrifices et des croix; autant de jalons "qui conduisent à la véritable vie".

Le grade d'officier du mérite de l'ordre latin est conféré au directeur de l'"Echo du St-Maurice"

UN GRAND HONNEUR REJAILLIT SUR LA PRESSE RURALE

Le directeur de l'Echo du St-Maurice recevait dernièrement, par l'entremise de M. Ulric L. Gingras, Secrétaire Général au Canada, de la Ligue d'Union Latine, de France, la lettre suivante accompagnant le parchemin créant M. Elz. Dallaire, Officier du Mérite de l'Ordre Latin:

Trois-Rivières, 26 mai 1939

Monsieur Elzéar Dallaire,
Grand'Mère, P. Qué.

Cher Monsieur et ami,

J'ai bien l'honneur de vous adresser ce jour, avec mes félicitations, parchemin concernant votre élection au titre d'Officier du Mérite de l'Ordre Latin.

J'ai confiance que ce témoignage quasi universel vous dira combien nous avons su apprécier le bon combat que vous avez sans cesse mené par la plume en faveur de la langue française aussi bien que dans tout autre champ d'action de vos nombreuses activités.

Hâtivement ce jour, mais avec la certitude de vous causer plus longuement demain peut-être de certains détails relatifs à votre élection, pour ne parler, si j'ai quelque peu d'intuition, que de celle-ci.

En toute cordiale sympathie,
LE SECRETAIRE GENERAL,
Ulric L. Gingras.

Le document officiel se lit comme suit:

LIGUE D'UNION LATINE

Par décision du Conseil Supérieur en date du 20 avril 1939, la Médaille de Vermeil, de l'Ordre Latin est décernée à Monsieur Joseph-Elzéar Dallaire.

En foi de quoi Nous lui délivrons la présente attestation, pour valoir ce que doit.

Le Président

Comte **RAOUL FOLLEREAU.**

Paris, le 10 mai 1939.

Par ordre:

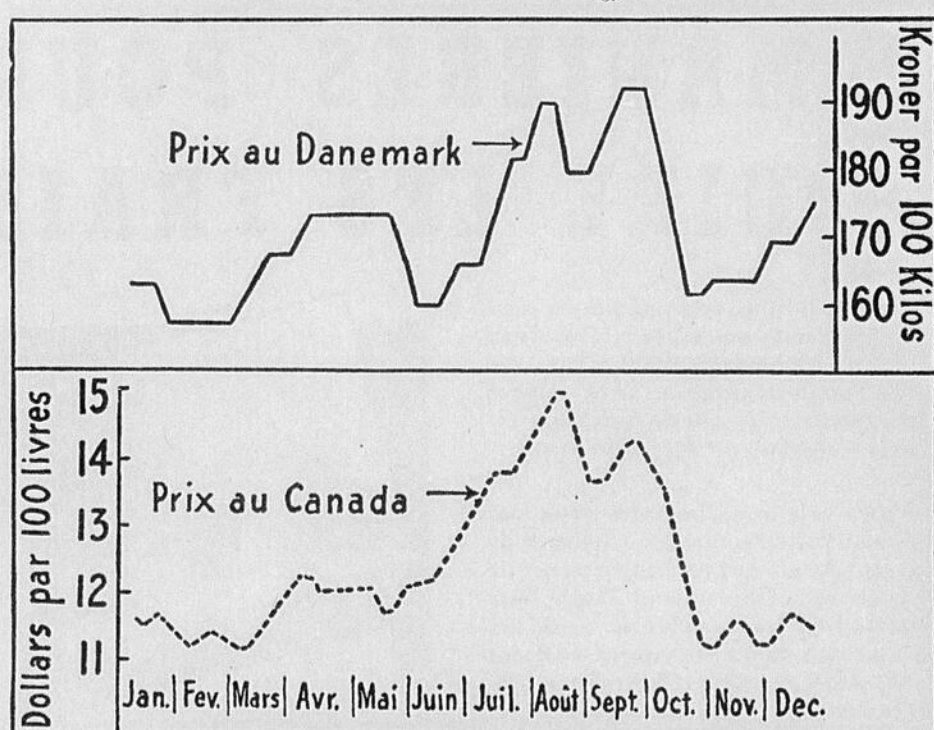
Le secrétaire du Conseil,
JEAN CORDONNIER.

Les décorations de l'Ordre du Mérite Latin sont recherchées en France, dans les Colonies et à l'étranger, à l'égal de la Légion d'Honneur. C'est que ces titres ne sont accordés qu'avec beaucoup de parcimonie, ce qui en fait la rareté.

La Presse Hebdomadaire est grandement honorée d'un honneur décerné au doyen de tous les confrères. Nous prions M. Elzéar Dallaire d'accepter nos chaleureuses et sincères félicitations.

La **DIRECTION.**

ETAT COMPARATIF DES PRIX DU PORC AU DANEMARK ET AU CANADA



Ce graphique indique les prix payés pour le porc abattu au Danemark et au Canada semaine par semaine au cours de 1937, et les variations de prix dans les deux pays.

PLUSIEURS cultivateurs ont l'impression que les prix du porc varient beaucoup plus au Canada que dans certains autres pays qui fournissent le bacon au marché britannique. Tel n'est pas le cas. Le graphique indique clairement que les prix des porcs au Danemark sont sujets aux mêmes fluctuations.

Ce sont les variations des prix du bacon sur le marché britannique qui engendrent ces fluctuations.

En plus de ces fluctuations hebdomadaires, le graphique indique que les prix sont plus élevés durant les mois d'été. Les mêmes variations se produisent chaque année. Le cultivateur canadien devrait essayer de tirer profit de cet état de choses,—en modifiant, par exemple, son régime de reproduction, de manière à livrer un plus grand nombre de porcs lorsque les prix sont normalement plus élevés.

Pour tous renseignements, s'adresser au

Service des Marchés

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE
OTTAWA

Honorable James G. Gardiner, ministre.